

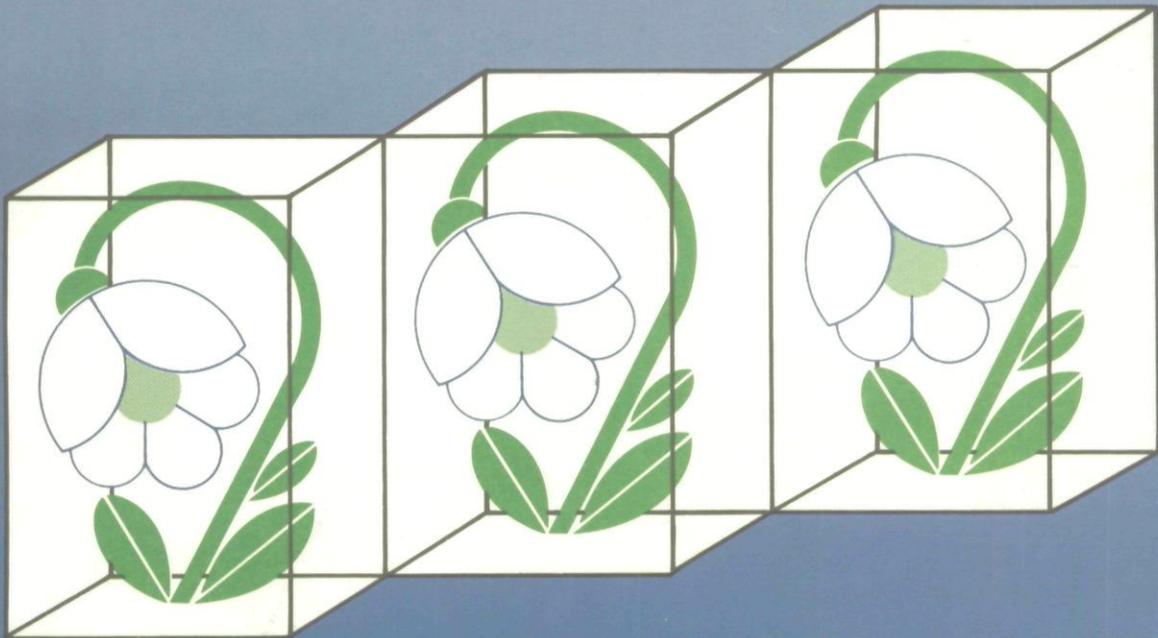
Catalogue 82-615

La déficience auditive au Canada

Série thématique spéciale

Enquête sur la santé et les limitations d'activités

5



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordi-nologique et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Programme des enquêtes postcensitaires

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-2050) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux **utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-2011

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du bélinographe 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto

Carte de crédit seulement (973-8018)

DATE D'IMP.

Statistique Canada

Programme des enquêtes postcensitaires

5

La déficience auditive au Canada

Série thématique spéciale
Enquête sur la santé et les limitations d'activités

ISSN 1180-4610

préparé par :

Jerome D. Schein, Ph. D.
Chaire d'études sur la surdité David Peikoff
Département de psychologie éducationnelle
Université de l'Alberta
Edmonton (Alberta)

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie, 1992

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Chef, Services aux auteurs, Division des publications, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

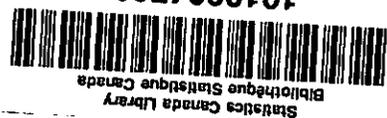
Janvier 1992

Prix : Canada : 35 \$
États-Unis : 42 \$ US
Autres pays : 49 \$ US

Catalogue 82-615, Vol. 5

ISBN 0-660-54869-0

Ottawa



Données de catalogage avant publication (Canada)

Schein, Jerome Daniel
La déficience auditive au Canada

(Série thématique spéciale de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités; v. 5)

Titre de la p. de t. addit.: Canadians with impaired hearing.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

ISBN 0-660-54869-0

CS82-615 v. 5

1. Sourds -- Canada -- Statistiques. 2. Handicapés
auditifs -- Canada -- Statistiques. I. Programme
des enquêtes postcensitaires (Canada). II. Titre.
III. Titre: Canadians with impaired hearing.
IV. Collection

HD2576 S35 1991 305.9'08162'0971021 C92-099401-6F

Disponible aussi en audio cassette.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- néant ou zéro.
- nombre infime c'est-à-dire que la variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation) est supérieure à 25 %.
- * variance d'échantillonnage élevée (coefficient de variation compris entre 16,5 % et 25 %); utiliser avec prudence.

Avant-propos

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA), menée en 1986 et en 1987, brosse un portrait détaillé des personnes ayant une incapacité au Canada. L'ESLA a été réalisée auprès des personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage ou un établissement de santé.

Le présent rapport s'inscrit dans la **Série thématique spéciale** qui offre des aperçus sur de nombreux sujets inclus dans l'ESLA. Les rapports de cette série, rédigés par des experts de Statistique Canada et de l'extérieur dans un langage non technique, renferment des tableaux et des graphiques simples.

Le présent rapport, intitulé «**La déficience auditive au Canada**», est le cinquième d'une série de six. On y trace le profil des personnes ayant une déficience auditive, dont on compare certaines caractéristiques socio-économiques à celles de la population sans incapacité. Ce rapport a été rédigé par Jerome D. Schein, titulaire de la chaire d'études sur la surdité David Peikoff au département de psychologie éducationnelle de l'Université de l'Alberta.

Je tiens à remercier de leur travail les auteurs, les réviseurs et le personnel de Statistique Canada chargé de diriger et de produire la série.

Nous espérons non seulement que les rapports de la **Série thématique spéciale** fourniront aux Canadiens et Canadiennes de l'information très utile sur la situation à laquelle font face les personnes ayant une incapacité, mais qu'ils les inciteront également à entreprendre de nouvelles recherches dans ce domaine.

Ivan P. Fellegi
Statisticien en chef du Canada

Remerciements

L'excellent appui statistique du Programme des enquêtes postcensitaires de Statistique Canada m'a grandement aidé dans la préparation du présent rapport. Je remercie spécialement Adele Furrie, directrice, Karen Roberts, chef des opérations, et Colleen Cardillo, adjointe à la recherche, de leurs conseils, de leur patience et de leur collaboration. N'eût été du temps qu'elles y ont généreusement investi, ce projet aurait échoué. Je dis aussi merci à l'Université de l'Alberta, à son Western Canadian Centre of Specialization in Deafness, et à la chaire d'études sur la surdité David Peikoff de m'avoir accordé le temps et les ressources nécessaires à la rédaction de ce rapport.

En remerciant ces personnes et organisations, je ne les associe en rien à quelque erreur ou déclaration erronée que ce soit susceptible de s'être glissée dans le présent rapport. J'assume l'entière responsabilité de ce qui suit.

Jerome D. Schein, Ph. D.
Chaire d'études sur la surdité David Peikoff
Département de psychologie éducationnelle
Université de l'Alberta
Edmonton (Alberta)

Table des matières

	Page
Faits saillants	1
1. Introduction	3
2. Nature et ampleur de la déficience auditive	4
3. Nombre et nature des autres incapacités	22
4. Autres caractéristiques démographiques	25
5. Conclusion	39
 Annexes	
A. Tableaux d'appoint	A-1
B. Plan d'échantillonnage	B-1
C. Définitions	C-1
D. Produits et publications de l'ESLA	D-1
E. Bibliographie	E-1
 Tableaux	
1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive, selon le lieu de résidence et le groupe d'âge, Canada	4
2. Personnes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada	5
3. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive, selon le lieu de résidence, le type de conversation et la difficulté à entendre, Canada	8
4. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'âge au début de la déficience, le sexe et le degré de déficience auditive, Canada	10

.../suite

Tableaux (suite)

5. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et la cause de la déficience, Canada12
6. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et l'usage d'une aide technique, Canada . . .13
7. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et le manque d'aides techniques, Canada . . .18
8. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et le mode de communication, Canada19
9. Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et de la difficulté à parler et vivant dans un ménage, selon la capacité de se faire comprendre, Canada . . .21
10. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la présence d'autres incapacités, le sexe et le groupe d'âge, Canada22
11. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la nature de l'autre incapacité et le sexe, Canada23
12. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la présence d'autres incapacités et la difficulté d'accomplir des activités de tous les jours, Canada24
13. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 ans et plus, qui vivent dans un ménage, selon la minorité visible, Canada . . .25
14. Personnes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible et vivant dans un ménage, selon le genre d'incapacité et la minorité visible, Canada26
15. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 et plus, qui vivent dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et l'état matrimonial, Canada27
16. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 ans et plus, qui vivent dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et le niveau de scolarité, Canada29
17. Personnes de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et la période de fin des études, Canada . . .30

.../suite

Tableaux (suite et fin)

18.	Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un établissement, selon le degré de déficience auditive et le niveau de scolarité, Canada32
19.	Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 à 64 ans, qui vivent dans un ménage, selon le taux d'activité, le degré de déficience auditive, le sexe et le groupe d'âge, Canada33
20.	Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 à 64 ans, qui vivent dans un ménage, selon le taux d'emploi, le genre d'incapacité, le sexe et le groupe d'âge, Canada34
21.	Personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et la prise de mesures par l'employeur, Canada35
22.	Personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et certaines questions liées au travail, Canada36
23.	Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 à 64 ans, qui vivent dans un ménage, selon le genre d'incapacité, le revenu d'emploi moyen en 1985, le sexe et le groupe d'âge, Canada38

Graphiques

1.	Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage ou un établissement, selon le degré de déficience auditive, Canada	9
2.	Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'âge au début de la déficience et le degré de déficience auditive, Canada11
3.	Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un établissement, selon l'usage d'une aide technique auditive et le degré de déficience auditive, Canada14
4.	Personnes de moins de 15 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'usage d'une prothèse auditive individuelle, Canada15
5.	Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et la capacité d'entendre au téléphone, Canada16

.../suite

Graphiques (fin)

- 6. **Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la capacité d'entendre au téléphone, Canada 17**
- 7. **Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'utilisation du langage gestuel et de la lecture labiale, Canada 20**
- 8. **Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 ans et plus, qui vivent dans un ménage, selon le type de famille de recensement, Canada 28**
- 9. **Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le type d'école fréquentée en avril 1986, Canada 31**

Tableaux d'appoint - Annexe A

- A1. **Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada A-1**
- A2. **Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un établissement, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada A-8**
- A3. **Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un établissement, selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada A-9**
- A4. **Population totale et personnes ayant une déficience auditive, âgées de moins de 15 ans qui vivent dans un ménage, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada A-11**

Faits saillants

Environ 4 Canadiens sur 100 (1 022 220 personnes) ont une déficience auditive qui peut les limiter dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Nature et ampleur de la déficience auditive

- Le taux de déficience auditive monte en flèche avec l'âge, soit d'un peu moins de 1 % chez les moins de 25 ans vivant dans un ménage à près de la moitié (47,5 %) chez les 85 ans et plus. Le taux de déficience auditive est en général plus élevé chez les hommes.
- Environ 17 % des adultes ayant une déficience auditive ont constaté leur état avant d'avoir eu 19 ans. Près de 53 % s'en sont rendu compte entre 19 et 64 ans et près de 28 %, après avoir eu 64 ans.
- Des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, 3 sur 10 utilisent une aide technique pour pallier leur insuffisance auditive. De ce nombre, près de 9 sur 10 emploient une prothèse auditive individuelle. La plupart des adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage disent avoir toutes les aides techniques dont ils ont besoin. Des 17,4 % à qui il en manque, la majorité (114 695) disent vouloir une prothèse auditive individuelle.
- Seule une minorité de la population adulte des ménages déclare communiquer manuellement, lire sur les lèvres ou les deux; 3,5 % ont recours au langage gestuel et 12,0 %, à la lecture labiale.
- Près de 1 adulte sur 3 vivant dans un ménage évoque le vieillissement pour expliquer sa déficience auditive.

Nombre et nature des autres incapacités

- La présence d'autres incapacités est un facteur déterminant dans l'analyse des réponses données par les personnes ayant une déficience auditive. Près de 7 adultes sur 10 ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage ont une autre incapacité. Plus de la moitié d'entre elles disent avoir une mobilité réduite.

- Très peu d'adultes n'ayant qu'une déficience auditive disent se buter à des obstacles dans leur vie quotidienne en raison de leur état, contrairement à un fort pourcentage de ceux ayant une autre incapacité ou affection en plus de leur insuffisance auditive. À peine 6,3 % des premiers, comparativement à 55,4 % des derniers, disent avoir de la difficulté à faire leurs gros travaux ménagers.

Caractéristiques démographiques

- On se marie autant (58,7 %) chez les adultes ayant une déficience auditive que chez les personnes sans incapacité (61,5 %). Le taux de personnes divorcées ou séparées est aussi très semblable : 6,5 % chez les adultes ayant une déficience auditive et 5,6 % chez ceux qui n'ont pas d'incapacité.
- Bien que la majorité (52,1 %) des adultes de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage accèdent au marché du travail, ils le font en moins grand nombre que leur pairs sans incapacité (77,9 %). La déficience auditive semble influencer davantage sur le taux d'activité des femmes que sur celui des hommes, puisque 38,0 % d'entre elles font partie de la population active, comparativement à 67,9 % des femmes sans incapacité. Chez les hommes, les chiffres correspondants sont respectivement de 61,2 % et de 88,1 %.

1. Introduction

Vous trouverez, dans le présent rapport thématique, des données recueillies lors de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA). Cette enquête, menée auprès des personnes ayant une incapacité a permis de recueillir de l'information sur les ménages à l'automne 1986 et sur les résidents des établissements de santé au printemps 1987. L'ESLA s'inscrit dans l'engagement qu'a pris Statistique Canada de monter et de maintenir une base de données nationale sur les personnes ayant une incapacité.

L'ESLA vise les personnes qui ont une incapacité physique ou une déficience psychologique et qui, au recensement de 1986, vivaient au Canada. Font partie de ce groupe les résidents des provinces et des deux territoires, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les résidents permanents de la plupart des logements collectifs et des établissements de santé. Le détail du plan d'échantillonnage est présenté à l'annexe B et les définitions des termes et des concepts, à l'annexe C.

Des données ont été recueillies relativement à la nature et à la gravité de l'incapacité, ainsi qu'aux obstacles auxquels se butent les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

Le présent rapport, intitulé «La déficience auditive au Canada», dresse le profil des personnes ayant une déficience auditive, dont il compare certaines caractéristiques socio-économiques à celles de la population sans incapacité.

2. Nature et ampleur de la déficience auditive

Nombre, âge, sexe et répartition géographique

Plus d'un million de Canadiens disent avoir une déficience auditive qui les limite dans leurs activités. L'expression «déficience auditive» a des sens différents. Elle peut désigner la capacité réduite d'entendre des sons de toutes sortes, de basse ou de haute fréquence, ou la voix humaine. Vu l'importance de la communication parlée dans notre société, l'ESLA met l'accent sur la capacité d'entendre et de comprendre la parole. La déficience auditive peut nuire à la compréhension bien qu'on sache que quelqu'un parle. Elle peut toutefois aller jusqu'à la surdité totale, ce qui n'empêche pas de comprendre en partie ce que dit un interlocuteur si l'on suit le mouvement de ses lèvres. Pour nos besoins, l'expression se réfère tout autant à la capacité d'entendre qu'à celle de comprendre ce qui est dit.

Des 19 483 865 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans un ménage, 860 855 disent avoir de la difficulté à entendre (tableau 1). Cela signifie que plus de 1 adulte canadien sur 25 (4,4 %) vivant dans un ménage déclare une certaine déficience auditive. De plus, 47 970 des 5 322 315 personnes de moins de 15 ans vivant dans un ménage, soit moins de 1 % (0,9 %), ont également été déclarées déficientes auditives. De plus, 112 975 personnes de 15 ans et plus et 420 personnes de moins de 15 ans vivant dans un établissement déclarent une déficience auditive.

Tableau 1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive, selon le lieu de résidence et le groupe d'âge, Canada

Lieu de résidence	Population totale	Ayant une déficience auditive	
		Nombre	%
Total	25 061 270	1 022 220	4,1
Moins de 15 ans	5 322 315	48 390	0,9
15 ans et plus	19 736 085	973 830	4,9
Vivant dans un...			
Ménage	24 806 180	908 825	3,7
Moins de 15 ans	5 322 315	47 970	0,9
15 ans et plus	19 483 865	860 855	4,4
Établissement	255 090	113 395	44,5
Moins de 15 ans	2 870	420	14,6
15 ans et plus	252 220	112 975	44,8

Âge

De moins de 1 % (0,8 %) chez les adultes de 15 à 24 ans vivant dans un ménage, le taux de déficience auditive grimpe à près de 48 % (47,5 %) chez les 85 ans et plus (tableau 2). Il augmente sensiblement de 2,5 % chez les 35 à 54 ans à 7,2 % chez les 55 à 64 ans. Ensuite, il double presque dans chacun des trois groupes d'âge subséquents, passant de 13,1 % chez les 65 à 74 ans à 47,5 % chez les 85 ans et plus.

Tableau 2. Personnes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada

Groupe d'âge	Les deux sexes %	Hommes %	Femmes %
Total	3,7	4,2	3,1
0 à 4 ans	0,7	0,6	0,7
5 à 9 ans	1,0	1,1	0,9
10 à 14 ans	1,0	1,1	0,8
15 à 24 ans	0,8	0,8	0,9
25 à 34 ans	1,4	1,6	1,2
35 à 54 ans	2,5	3,1	2,0
55 à 64 ans	7,2	9,7	4,9
65 à 74 ans	13,1	18,7	8,4
75 à 84 ans	22,6	25,3	20,8
85 ans et plus	47,5	46,8	47,9

D'une année à l'autre, le taux varie considérablement chez les moins de 15 ans vivant dans un ménage (annexe A, tableau A4). Comme les maladies infectieuses sont responsables de la déficience auditive d'une forte proportion d'enfants, ces variations sont normales parce qu'imputables en partie à des épidémies de maladies infantiles, dont le nombre et la gravité varient selon l'année et l'endroit ¹.

1. S.C. Brown. «Etiological trends, characteristics, and distributions», dans *Deaf children in America* publié sous la direction de A.N. Schildroth et M.A. Karchmer, Little Brown and Company, Boston, 1986;
J.D. Schein. «Hearing Disorders», dans *Epidemiology of neurologic and sense organ disorders* publié sous la direction de L.T. Kurland, J.F. Kurtze et I.D. Goldberg, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1973.

Sexe

Les femmes qui vivent dans un ménage sont moins susceptibles d'avoir une déficience auditive que les hommes. Chez les moins de 15 ans, le taux est de 0,8 % chez les femmes et de 1,0 % chez les hommes, tandis que chez les adultes, il est respectivement de 3,7 % et de 5,1 %. Les taux s'écartent parfois de cette tendance selon le groupe d'âge (tableau 2). Chez les adultes, le taux est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans deux groupes d'âge. D'abord chez les 15 à 24 ans, où il est de 0,9 % chez les femmes et de 0,8 % chez les hommes, puis chez les 85 ans et plus, où il est de 47,9 % chez les femmes et de 46,8 % chez les hommes. Dans les cinq groupes intermédiaires d'adultes, le taux masculin dépasse de loin celui des femmes : l'écart diminue chez les plus jeunes adultes, s'élargit au maximum chez les 65 à 74 ans, puis rediminue chez les 75 à 84 ans pour à peu près s'estomper chez les 85 ans et plus.

Géographie

Le taux de déficience auditive des adultes vivant dans un ménage varie d'une province à l'autre; il va d'un creux de 3,4 % au Québec à un sommet de 6,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba. Le lien entre l'âge, le sexe et le taux de déficience auditive est le même partout — le taux est plus élevé chez les hommes et augmente avec l'âge (annexe A, tableau A1). Mais selon le groupe d'âge, il fluctue considérablement d'une province à l'autre. Le Québec présente le taux le plus faible dans chaque groupe d'âge adulte, à l'exception des 45 à 54 ans, alors que les neuf autres provinces enregistrent soit des creux, soit des sommets. Ainsi, hormis le Québec, la Nouvelle-Écosse affiche l'un des taux de déficience auditive les plus faibles chez les 15 à 24 ans mais celui le plus élevé chez les 25 à 34 ans, tandis que la Saskatchewan présente le taux le plus faible après le Québec chez les 25 à 34 ans mais le sixième taux en importance chez les 15 à 24 ans.

Quand on considère tous les groupes d'âge adultes, les deux territoires ont des taux inférieurs à la moyenne canadienne (4,4 %), soit de 3,9 % au Yukon et de 3,4 % dans les Territoires du Nord-Ouest. L'âge moyen de leurs habitants — 24,4 ans dans les Territoires du Nord-Ouest et 29,4 ans au Yukon — est inférieur à la moyenne canadienne, qui était de 32,8 ans en 1989¹. Ces différences notables dans la répartition selon l'âge expliquent en majeure partie les différences de taux parmi les provinces et entre les provinces et les territoires.

1. Estimations annuelles postcensitaires de la population suivant l'état matrimonial, l'âge, le sexe et composantes de l'accroissement, Canada, provinces et territoires, 1^{er} juin 1989, numéro 91-210 au catalogue, volume 7, Statistique Canada, Division de la démographie, Ottawa, 1990.

Établissements

Le taux de déficience auditive est nettement plus élevé chez les résidents d'établissements de santé que chez les personnes vivant dans un ménage (annexe A, tableau A2). Des 252 220 adultes vivant dans un établissement, 112 975 (44,8 %) ont une déficience auditive : 75 340 disent avoir de la difficulté à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne, alors que 111 350 disent avoir de la difficulté à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec au moins trois autres personnes. Des 75 340 personnes qui ont de la difficulté à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne, 21,6 % n'entendent rien de ce qui se dit et 78,2 % n'entendent que partiellement. Des 111 350 résidents ayant de la difficulté à entendre en groupe, 50,2 % n'entendent rien du tout et 49,5 % entendent un peu. Parmi les 2 870 personnes de moins de 15 ans qui vivent dans un établissement, 420 (14,6 %) ont également une déficience auditive. Une fois de plus, la relation entre l'âge et la déficience auditive explique le faible pourcentage de déficience pour ce groupe d'âge.

Les 112 975 résidents adultes ayant une déficience auditive représentent 44,8 % de la population des établissements de santé. En comparaison, les adultes ayant une déficience auditive qui vivent dans un ménage constituent 4,4 % de la population adulte des ménages. En fait, la répartition selon l'âge des populations des établissements et des ménages varie beaucoup : parmi l'ensemble de la population adulte qui vit en établissement, 79,3 % ont 65 ans et plus, tandis que des personnes qui vivent dans un ménage, 12,8 % font partie de ce groupe d'âge. À noter également que 89,6 % des adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un établissement ont 65 ans et plus. Comme il y a une forte corrélation entre l'âge et la déficience auditive, on peut présumer que l'écart entre le taux de déficience auditive de la population des ménages et celui de la population des établissements de santé découle de ce que les établissements abritent une proportion beaucoup plus élevée de personnes âgées que les ménages.

L'écart de répartition selon l'âge pourrait également expliquer que l'ensemble des femmes adultes qui vivent dans un établissement ont plus souvent une déficience auditive (46,5 %) que les hommes (41,6 %). Près de 9 sur 10 d'entre elles (86,8 %) ont 65 ans et plus, ce qui est le cas de 65,4 % des résidents masculins. Sauf chez les 15 à 24 ans, les 35 à 44 ans et les 55 à 64 ans, le taux de déficience auditive des hommes qui vivent dans un établissement dépasse celui des femmes. Ainsi, l'écart entre le taux de déficience auditive entre les hommes et les femmes vivant dans un établissement s'explique en grande partie par l'écart entre leur âge moyen.

Le tableau A3 de l'annexe A illustre le taux de déficience auditive des résidents d'établissement pour chaque province et territoire selon l'âge. À l'échelle des provinces, la proportion de résidents ayant une déficience auditive va de 32,0 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 49,6 % en Saskatchewan. Le taux généralement plus bas des territoires est prévisible car l'âge moyen y est de beaucoup inférieur à la moyenne : le taux de déficience auditive est de 33,3 % au Yukon et de 38,9 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

Gravité et type d'incapacité

Le tableau 3 donne le nombre d'adultes canadiens selon le type de déficience auditive. La majeure partie (814 250) des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage ont de la difficulté à entendre ce qui se dit lors d'une conversation en groupe. Il en serait ainsi en partie à cause de leur incapacité de déterminer rapidement qui est leur interlocuteur et, par conséquent, de se tourner vers lui afin de capter les messages visuels qui compléteraient ce qu'ils entendent (méthode appelée lecture labiale ou de la parole). Seulement 14,1 % des 814 250 personnes déclarant avoir de la difficulté à entendre ce qui se dit dans un groupe disent ne rien entendre du tout. Des 648 680 qui déclarent avoir de la difficulté à entendre une autre personne, 7,0 % disent ne rien entendre.

Tableau 3. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive, selon le lieu de résidence, le type de conversation et la difficulté à entendre, Canada

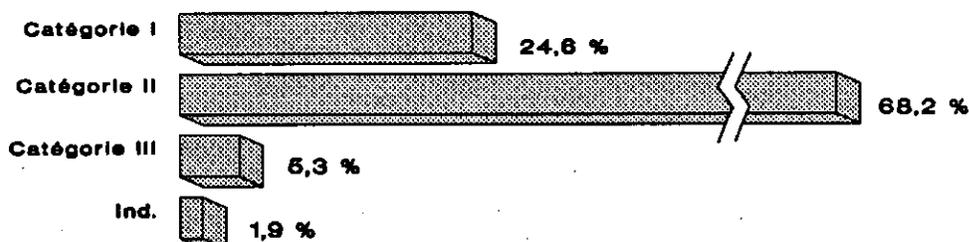
Type de conversation et difficulté à entendre	Total		Ménages		Établissements	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Conversation avec une autre personne						
Difficulté à entendre	724 015	100,0	648 680	100,0	75 340	100,0
Incapable d'entendre	61 855	8,5	45 575	7,0	16 280	21,6
Conversation en groupe						
Difficulté à entendre	925 600	100,0	814 250	100,0	111 350	100,0
Incapable d'entendre	170 870	18,5	114 975	14,1	55 900	50,2

Des 75 340 résidents adultes des établissements qui ont de la difficulté à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne, 21,6 % n'entendent rien du tout, ce qui est le cas d'à peine 7,0 % des adultes qui ont la même difficulté mais qui font partie d'un ménage. Des adultes vivant dans un établissement qui ont de la difficulté à entendre ce qui se dit dans une conversation de groupe, 50,2 % n'entendent absolument rien, comme 14,1 % de la population adulte des ménages.

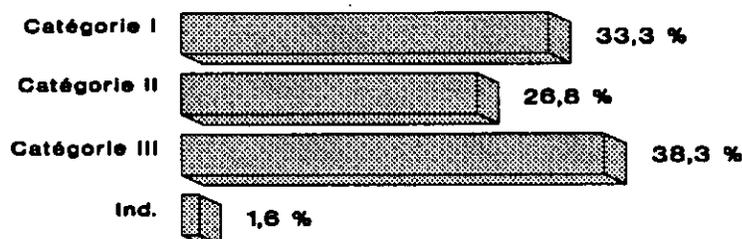
Le graphique 1 montre les trois catégories de déficience auditive. Du côté des ménages, la catégorie II (difficulté moyenne) vient en tête, avec 587 065 (68,2 %) personnes, suivie de la catégorie I, avec 211 930 (24,6 %) personnes et de la catégorie III, avec 45 575 (5,3 %) personnes. Du côté des établissements, la situation est tout autre, puisque ce sont les personnes qui présentent soit les déficiences les plus graves soit les déficiences les moins graves qui sont les plus nombreuses.

Graphique 1. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage ou un établissement, selon le degré de déficience auditive, Canada

Ménages



Établissements



Catégories

- Catégorie I - Personnes qui disent n'avoir aucune difficulté à entendre ce que dit une autre personne mais avoir au moins un peu de difficulté à entendre ce qui se dit dans un groupe;
- Catégorie II - Personnes qui disent avoir un peu de difficulté à entendre ce que dit une autre personne et avoir au moins un peu de difficulté à entendre ce qui se dit dans un groupe;
- Catégorie III - Personnes qui disent être incapables d'entendre ce que leur dit une autre personne lors d'une conversation;
- Ind. - Toute personne ayant une déficience auditive dont on ne peut mesurer le degré de déficience en l'absence de réponses clés aux quatre questions de l'ESLA.

Comparaisons

Il est certes intéressant de comparer les personnes ayant une déficience auditive selon leur degré de déficience, mais elles se distinguent également selon d'autres variables clés. Leur composition géographique (milieu urbain ou rural, province ou territoire), la présence d'autres limitations et l'âge au début de la déficience varient dans chaque catégorie. Ces

facteurs peuvent brouiller les comparaisons (selon le taux d'activité, l'emploi et le revenu) si l'on n'attribue les écarts observés qu'à la seule déficience auditive.

De même, il faut interpréter avec prudence toute comparaison entre les personnes ayant une déficience auditive et les personnes sans incapacité, car les conclusions que l'on en tire peuvent être influencées par des facteurs importants autres que la déficience auditive (la scolarité et la répartition géographique, par exemple).

Âge au début de la déficience

Pour mesurer l'impact de la déficience auditive, il faut à tout prix tenir compte de l'âge qu'avait le sujet lorsque celle-là s'est manifestée : l'âge au début de la déficience. La déficience auditive pouvant s'aggraver avec le temps, l'âge qui figure au tableau 4 correspond à l'âge qu'avaient les personnes au début de leur déficience auditive. La déficience peut et, dans bien des cas, va s'accroître au fil des ans, mais il n'est fait mention ici que de l'âge au début de la déficience.

Des 860 855 adultes vivant dans un ménage qui ont dit avoir de la difficulté à entendre, 146 090 (17,0 %) disent que cela a commencé alors qu'elles avaient 18 ans ou moins, 455 465 (52,9 %), à l'âge adulte (19 à 64 ans) et 238 900 (27,8 %), après qu'elles aient eu 65 ans. Un petit groupe de personnes — 20 400 (2,4 %) — n'ont pas fourni l'âge qu'elles avaient au début de la déficience.

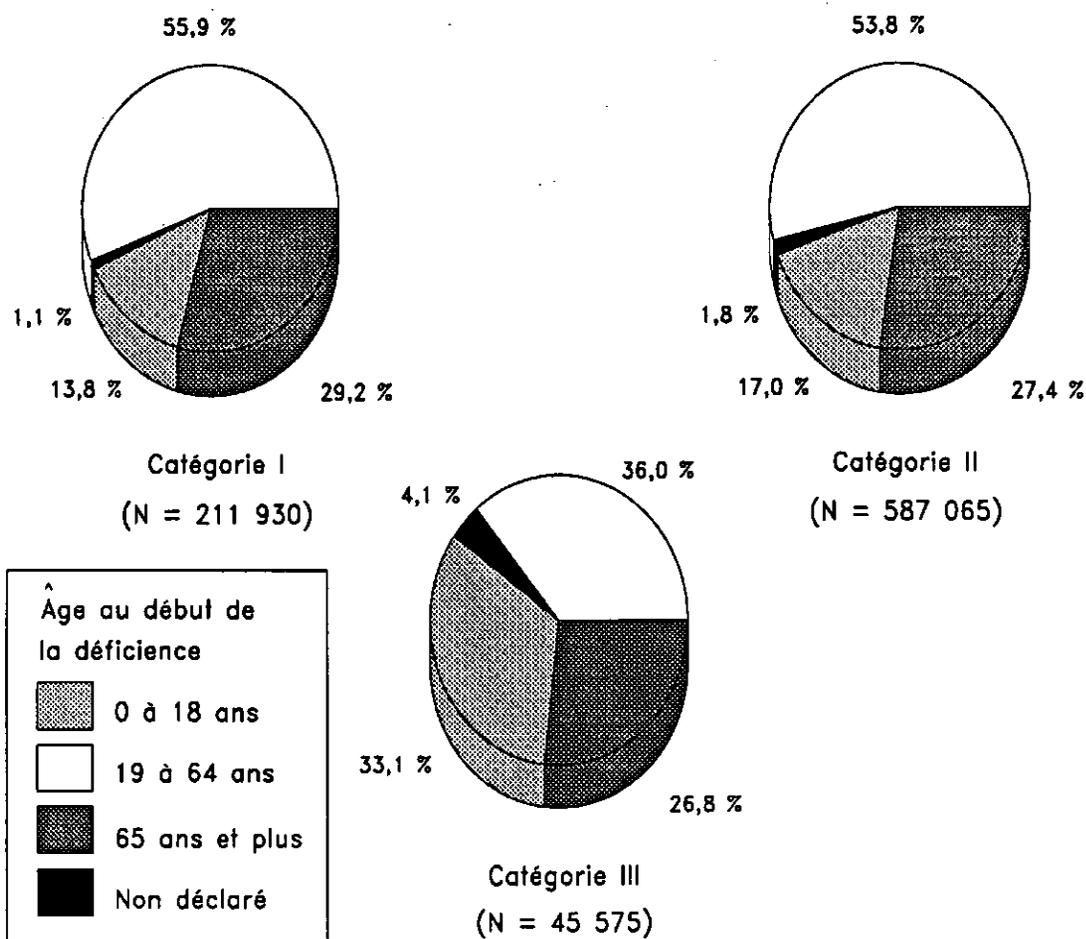
Tableau 4. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'âge au début de la déficience, le sexe et le degré de déficience auditive, Canada

Sexe et degré de déficience auditive	Total	Groupe d'âge			
		0 à 18 ans	19 à 64 ans	65 ans et plus	Non déclaré
Les deux sexes	860 855	146 090	455 465	238 900	20 400
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie I	24,6	20,0	26,0	25,9	11,4
Catégorie II	68,2	68,3	69,3	67,3	52,5
Catégorie III	5,3	10,3	3,6	5,1	9,1
Ind. ¹	1,9	1,4	1,0	1,7	27,0
Hommes	487 790	73 080	302 085	99 140	13 485
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie I	23,7	18,3	24,5	27,2	9,0*
Catégorie II	68,6	68,4	70,4	65,0	56,5
Catégorie III	5,4	10,9	4,0	5,0	11,3*
Ind.	2,3	2,4	1,2	2,8	23,2
Femmes	373 065	73 010	153 380	139 760	6 915
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie I	25,9	21,6	29,0	25,1	16,1*
Catégorie II	67,7	68,2	67,3	68,9	44,8
Catégorie III	5,1	9,8	2,9	5,2	--
Ind.	1,4	--	0,7*	0,9*	34,5

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

La répartition des personnes ayant une déficience auditive selon l'âge au début de la déficience varie d'une catégorie à l'autre (graphique 2). La majorité des personnes tombant dans les catégories I et II ont commencé à mal entendre entre 19 et 64 ans. Un pourcentage semblable des personnes des catégories I et II — 29,2 % et 27,4 % respectivement — ont commencé à mal entendre lorsqu'elles avaient 65 ans et plus. Comme 13,8 % des personnes appartenant à la catégorie I, 17,0 % de celles faisant partie de la catégorie II ont constaté une baisse de leur ouïe avant d'avoir eu 19 ans. Les personnes de la catégorie III, quant à elles, sont assez également réparties selon les trois groupes d'âge au début de la déficience : 33,1 % avaient alors de 0 à 18 ans, 36,0 %, de 19 à 64 ans et 26,8 %, 65 ans et plus. En comparant les trois catégories, il est important de noter que les personnes de la catégorie III ont non seulement les déficiences auditives les plus graves mais aussi, en général, les plus précoces.

Graphique 2. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'âge au début de la déficience et le degré de déficience auditive, Canada



Causes d'incapacité

On peut déclarer avoir de la difficulté à entendre soit en tête-à-tête, soit en groupe. Lorsqu'un répondant donne des causes diverses pour expliquer son type de déficience auditive, seule celle évoquée pour expliquer la difficulté qu'il a à entendre au cours d'une conversation seul à seul figure au tableau 5.

C'est le vieillissement que les adultes vivant dans un ménage mentionnent le plus souvent dans chaque catégorie pour expliquer leur déficience auditive. Des 211 930 personnes dans la catégorie I, 61 090 attribuent leur déficience auditive au vieillissement. Les 587 065 personnes appartenant à la catégorie II l'évoquent 174 190 fois. Les 45 575 de la catégorie III l'évoquent à peine plus souvent (12 170 fois) qu'une maladie ou une attaque d'apoplexie (12 085). La maladie ou une attaque d'apoplexie sont également les deuxièmes causes les plus fréquemment évoquées dans les catégories I et II. Près de 1 personne sur 5 ayant une déficience auditive (18,1 %) attribue sa déficience auditive à son travail, raison évoquée moins souvent par les gens de la catégorie III que ceux des autres catégories. Environ 1 personne sur 12 des 860 855 personnes ayant une déficience auditive dit qu'un accident ou une blessure a provoqué son état. Environ 1 personne sur 10 ne sait pas ce qui l'a causé.

Tableau 5. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et la cause de la déficience, Canada

Cause de la déficience auditive	Total	Degré de déficience auditive			Ind. ¹
		Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants	860 855	211 930	587 065	45 575	16 290
Vieillessement	250 920	61 090	174 190	12 170	3 465
Maladie ou attaque d'apoplexie	180 645	45 235	121 240	12 085	2 085
Milieu de travail	155 945	42 310	110 365	2 500	775*
Acte de violence, accident au travail, accident de la route, autre accident	73 935	14 675	55 855	3 035	--
Présente à la naissance	59 060	8 760	42 205	7 875	--
Autre cause	32 580	9 890	19 745	1 485*	1 460*
Ne sait pas	84 870	25 365	54 155	4 095	1 255*
Non déclaré	22 900	4 610	9 305	2 325	6 660

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

Aptitudes à la communication et aides techniques

La technologie moderne offre aux personnes ayant une déficience auditive de nombreux moyens de pallier leur insuffisance auditive. Des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, seulement 260 995 (30,3 %) utilisent une aide technique (tableau 6). De ce nombre, 232 140 (88,9 %) emploient une prothèse auditive, 82 220 (31,5 %), un téléphone à volume réglable, 22 115, un autre système d'amplification, 16 140, un appareil de télécommunication pour les malentendants [(ATME) une adaptation du téléphone qui transforme les messages téléphoniques en messages imprimés] et 7 570, un décodeur de sous-titres.

Tableau 6. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et l'usage d'une aide technique, Canada

Utilisation d'une aide technique	Total ¹	Degré de déficience auditive			Ind. ²
		Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants...	860 855	211 930	587 065	45 575	16 290
Qui utilisent une aide technique	260 995	39 075	192 880	25 505	3 535
Prothèse auditive	232 140	33 065	174 065	21 585	3 425
Téléphone à volume réglable	82 220	12 225	62 695	5 980	1 320*
Système d'amplification	22 115	5 345	15 400	1 255*	--
ATME	16 140	850*	10 455	4 705	--
Décodeur de sous-titres	7 570	735*	2 755	3 950	--
Autres aides	21 515	2 885	12 730	5 810	--
Qui n'utilisent pas d'aide technique	554 460	162 585	369 290	15 300	7 280
Non déclaré	45 400	10 265	24 895	4 770	5 470

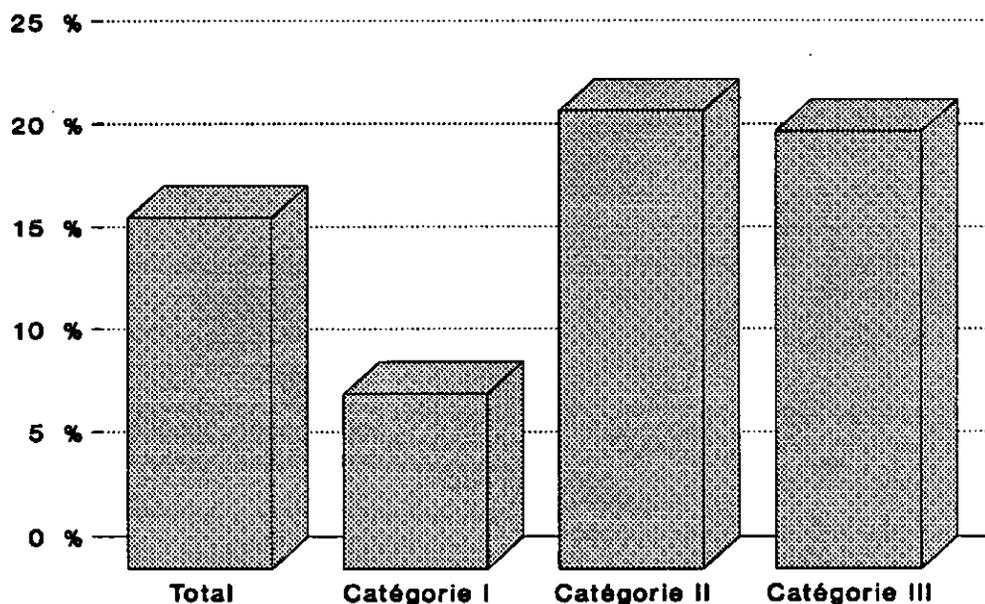
1. Le total des répondants disant utiliser une aide technique n'est pas égal au total de chaque aide technique, puisqu'un répondant est susceptible d'utiliser plus d'un type d'aide technique.

2. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

Sous le rapport du degré de déficience, les 211 930 adultes de la catégorie I qui vivent dans un ménage sont proportionnellement moins nombreux (39 075 ou 18,4 %) à utiliser une aide technique que ceux des autres catégories. Des 587 065 adultes de la catégorie II, 192 880 (32,9 %) disent utiliser une aide, tout comme 25 505 (56,0 %) des 45 575 de la catégorie III. L'ordre des appareils selon la fréquence de leur usage ne change que dans la catégorie III, où les ATME montent au quatrième rang, les systèmes d'amplification glissent au dernier et les décodeurs passent de la dernière à la cinquième place.

Des adultes vivant dans un établissement, seulement 17,0 % utilisent une aide technique auditive; la plupart ont la leur, alors qu'une fraction utilisent un appareil de groupe (graphique 3). Les appareils individuels sont les appareils que l'on peut entièrement porter sur soi. Un appareil de groupe — dispositif d'amplification pouvant servir à une ou plusieurs personnes — serait, par exemple, un système AM, FM ou à infrarouges. La proportion d'utilisateurs varie selon le degré de déficience auditive : il est de 8,4 % dans la catégorie I, de 22,2 % dans la catégorie II et de 21,2 % dans la catégorie III.

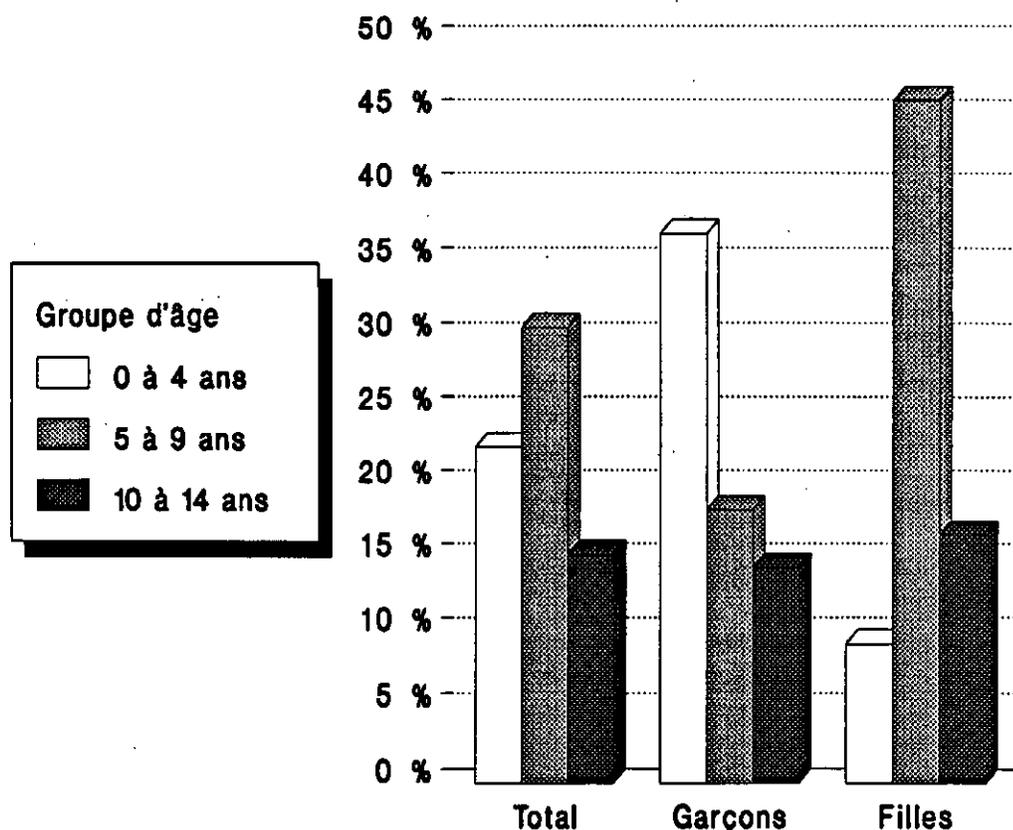
Graphique 3. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un établissement, selon l'usage d'une aide technique auditive et le degré de déficience auditive,¹ Canada



1. Ind. : Inclut dans le «total» mais n'apparaissant pas seul en raison de la grande variabilité de l'échantillonnage.

Près du quart des personnes de moins de 15 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage ont une prothèse auditive individuelle (23,1 %). Les filles sont plus nombreuses (25,8 %) à utiliser une prothèse que les garçons (20,9 %).

Graphique 4. Personnes de moins de 15 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'usage d'une prothèse auditive individuelle, Canada

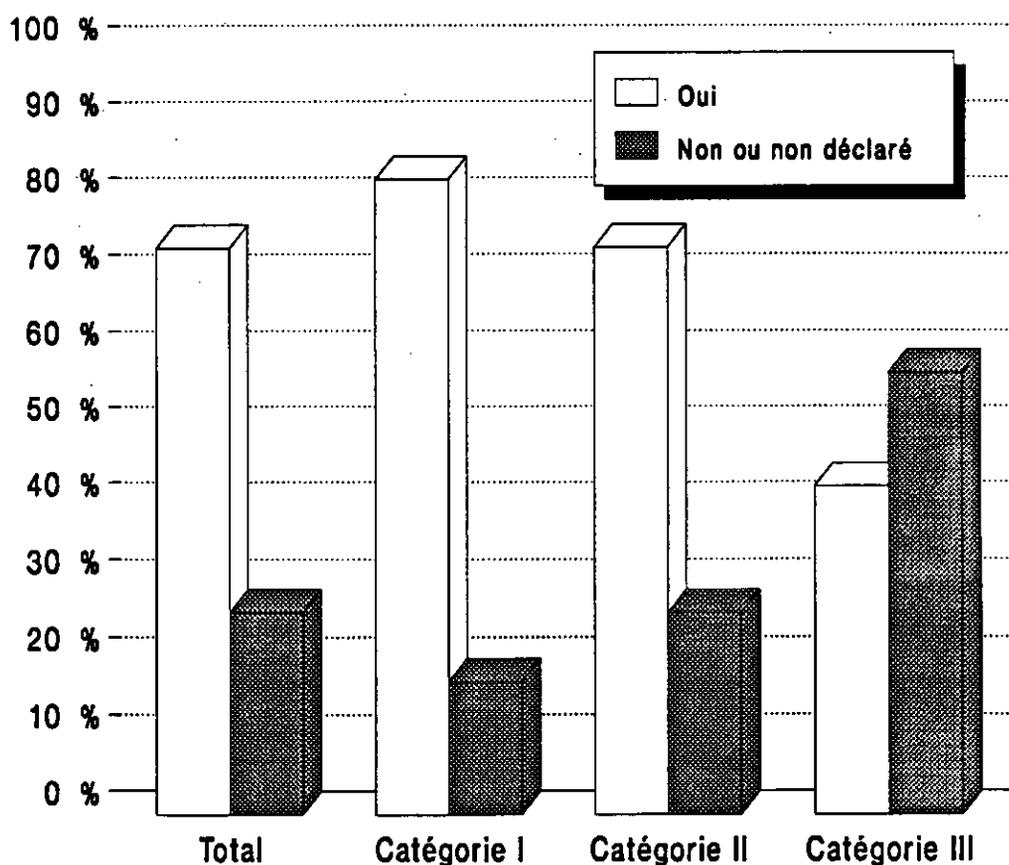


Les personnes de la naissance à 4 ans (22,5 %) et celles de 5 à 9 ans (30,6 %) utilisent plus fréquemment une prothèse que celles de 10 à 14 ans (15,2 %) (graphique 4). Chez les 0 à 4 ans, leur usage est plus répandu chez les garçons que chez les filles, situation inverse chez les 5 à 9 ans. Ces tendances, que l'on pourrait attribuer à l'écart entre les degrés de déficience selon l'âge et le sexe, mériteraient une étude approfondie.

Usage du téléphone

Des adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, 73,8 % disent entendre ce qui se dit au téléphone (graphique 5). Comme prévu, la proportion d'adultes qui se disent incapables d'entendre ce qui se dit au téléphone va de 14,5 % dans la catégorie I à 23,9 % dans la catégorie II et à 54,9 % dans la catégorie III.

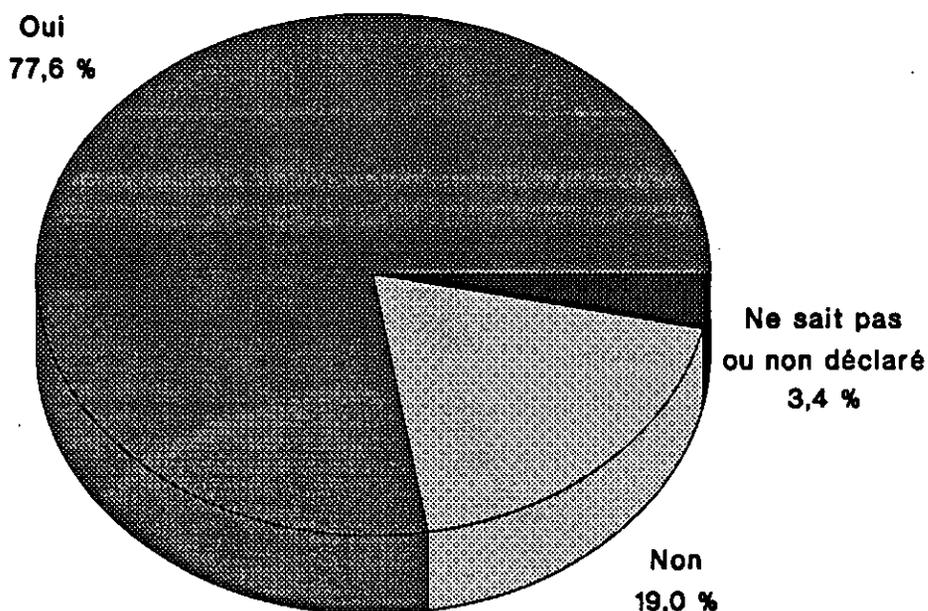
Graphique 5. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive¹ et la capacité d'entendre au téléphone, Canada



1. On a exclu 16 290 personnes, leur degré de déficience n'ayant pas été déterminé.

Des enfants de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, 77,6 % peuvent entendre au téléphone, 19,0 % en sont incapables et 3,4 % ne le savent pas ou n'ont pas répondu à cette question (graphique 6).

Graphique 6. Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la capacité d'entendre au téléphone, Canada



Besoins

Interrogés à savoir s'il leur manquait des aides techniques, la plupart des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage (78,3 %) ont répondu non (tableau 7). Des 149 660 (17,4 %) à qui il en manquait, 114 695 avaient besoin d'une prothèse auditive, 41 150, d'un téléphone à volume réglable, 8 425, d'un décodeur de sous-titres, 8 030, d'autres appareils, 7 260, d'un ATME, et 6 295, d'un système d'amplification. Comme prévu, c'est dans la catégorie I qu'on disait le moins manquer d'aides techniques (10,1 %). Suivaient à quasi égalité les catégories II (20,2 %) et III (19,0 %).

Tableau 7. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et le manque d'aides techniques, Canada

Manque d'aides techniques	Total ¹	Degré de déficience auditive			Ind. ²
		Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants...	860 855	211 930	587 065	45 575	16 290
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ne manque d'aucune aide	78,3	86,8	76,3	71,4	58,7
À qui il manque...	17,4	10,1	20,2	19,0	7,9*
Prothèse auditive	13,3	7,9	15,8	9,5	5,8*
Téléphone					
à volume réglable	4,8	3,7	5,1	6,4	--
ATME	0,8	--	0,9	2,7*	--
Décodeur					
de sous-titres	1,0	--	0,9	5,1	-
Système					
d'amplification	0,7	--	0,9	--	--
Autre aide	0,9	0,4*	1,0	2,0*	--
Non déclaré	0,2*	--	0,1*	--	--
Non déclaré	4,3	3,1	3,5	9,6	33,3

1. Le total des répondants disant utiliser une aide technique n'est pas égal au total de chaque aide technique, un répondant étant susceptible d'utiliser plus d'un type d'aide technique.

2. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

Aides non techniques

Les personnes ayant une déficience auditive utilisent ordinairement la vue pour comprendre ce qui se dit, surtout par le biais de la communication manuelle (langage gestuel et épellation digitale) et la lecture sur les lèvres. Le tableau 8 illustre que, des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, seulement 3,5 % utilisent le langage gestuel [seul (1,0 %) ou en combinaison avec la lecture labiale (2,5 %)]. Une proportion nettement plus grande (12,0 %) utilisent la lecture labiale [seule (9,5 %) ou en combinaison avec le langage gestuel (2,5 %)]. Vue sous l'angle du degré de déficience, la communication gestuelle est utilisée par 1,7 % des personnes de la catégorie I, 3,2 % de celles de la catégorie II et 16,0 % de celles de la catégorie III. La lecture labiale sert à 9,7 % des personnes de la catégorie I, à 11,8 % de celles de la catégorie II et à 28,6 % de celles de la catégorie III.

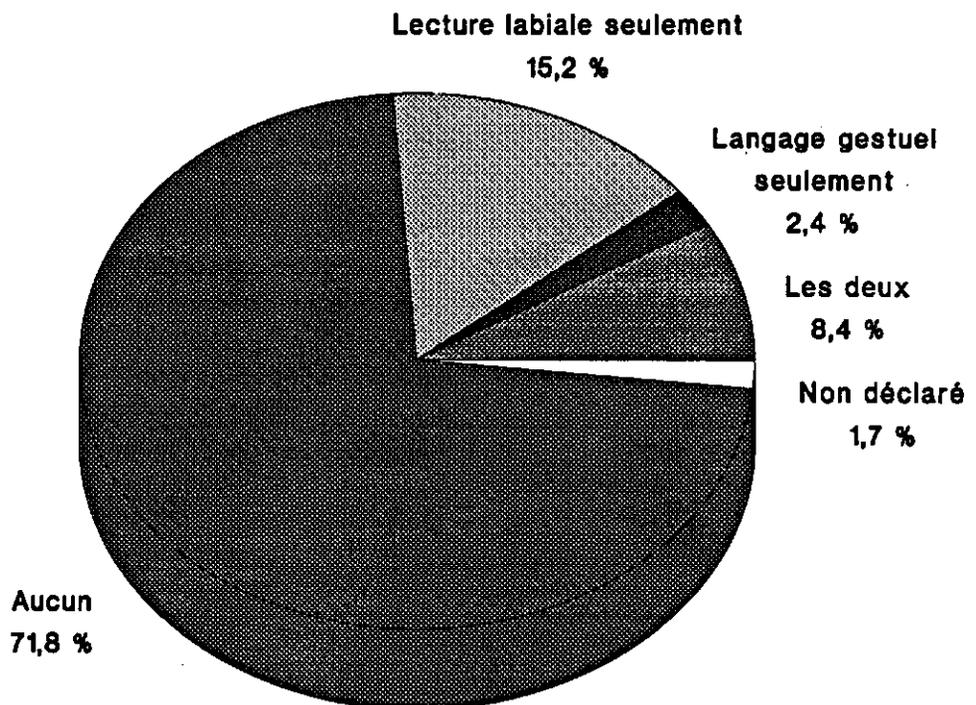
Tableau 8. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et le mode de communication, Canada

Mode de communication	Total	Degré de déficience auditive			Ind. ¹
		Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants...	860 855	211 930	587 065	45 575	16 290
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Langage gestuel seulement	1,0	0,8	0,9	3,6	--
Lecture labiale seulement	9,5	8,8	9,5	16,2	--
Les deux	2,5	0,9	2,3	12,4	--
Ni l'un, ni l'autre	82,3	86,0	83,6	56,3	61,9
Inconnu	4,7	3,5	3,7	11,5	34,3

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

La plupart des enfants de 5 à 14 ans qui ont une déficience auditive et font partie d'un ménage n'utilisent ni le langage gestuel ni la lecture labiale (71,8 %), bien qu'un petit nombre (8,4 %) ait recours aux deux (graphique 7). Les enfants sont bien plus nombreux que les adultes à utiliser le langage gestuel (10,8 %) et la lecture labiale (23,6 %), seuls ou en combinaison.

Graphique 7. Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon l'utilisation du langage gestuel et de la lecture labiale, Canada



Parole

Une déficience auditive précoce peut faire obstacle à l'acquisition de la parole. La façon dont la personne ayant une déficience auditive sera comprise dépend en partie de l'auditoire à qui elle s'adresse; plus son auditoire lui est familier, meilleures sont ses chances d'être comprise. Des enfants de 5 à 14 ans qui vivent dans un ménage et qui ont une déficience auditive et de la difficulté à parler, 4 sur 10 (40,0 %) ont de la difficulté à se faire comprendre par les membres de leur famille : 30,6 % se font comprendre en partie et 9,4 % n'y arrivent pas (tableau 9). Près de 3 sur 4 (72,7 %) ont de la difficulté à se faire comprendre par des amis — 59,8 % y arrivent en partie et 12,9 %, pas du tout. Plus de 9 sur 10 (91,7 %) disent avoir de la difficulté à se faire comprendre par d'autres personnes que leur famille ou leurs amis — 63,0 % y arrivent en partie et 28,7 %, pas du tout.

Tableau 9. Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et de la difficulté à parler et vivant dans un ménage, selon la capacité de se faire comprendre, Canada

Capacité de se faire comprendre par...	Total	%
Famille		
Nombre total de répondants	10 855	100,0
Entièrement	6 410	59,1
Partiellement	3 320	30,6
Pas du tout	1 020	9,4
Non déclaré	--	--
Amis		
Nombre total de répondants	10 855	100,0
Entièrement	2 840	26,2
Partiellement	6 495	59,8
Pas du tout	1 395	12,9
Non déclaré	--	--
Autres		
Nombre total de répondants	10 855	100,0
Entièrement	780	7,2
Partiellement	6 840	63,0
Pas du tout	3 120	28,7
Non déclaré	--	--

3. Nombre et nature des autres incapacités

Nombre des autres incapacités

Près de 7 adultes sur 10 ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage (69,8 %) ont une ou plusieurs autres incapacités ou affections (tableau 10). Les jeunes ayant une déficience auditive ont en général moins d'incapacités additionnelles que leurs aînés. Près de 52 % des personnes de 15 à 24 ans et 90,7 % de celles de 85 ans et plus ont au moins une autre incapacité. Même si la présence d'incapacités additionnelles s'accroît de façon irrégulière en même temps que la déficience auditive, on peut dire en général que le nombre d'incapacités augmente avec l'âge.

Tableau 10. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la présence d'autres incapacités, le sexe et le groupe d'âge, Canada

Sexe et groupe d'âge	Total	Déficience auditive seulement (%)	Déficience auditive et autres incapacités (%)
Les deux sexes, total	860 855	30,2	69,8
15 à 24 ans	34 365	48,0	51,9
25 à 34 ans	60 895	53,9	46,1
35 à 54 ans	155 115	38,3	61,7
55 à 64 ans	166 860	28,3	71,7
65 à 74 ans	211 220	28,7	71,3
75 à 84 ans	166 265	22,4	77,6
85 ans et plus	66 135	9,3	90,7
Hommes, total	487 790	37,5	62,5
15 à 24 ans	16 685	43,0	57,0
25 à 34 ans	34 375	69,4	30,6
35 à 54 ans	94 895	45,8	54,2
55 à 64 ans	108 500	33,9	66,1
65 à 74 ans	136 905	35,8	64,2
75 à 84 ans	74 490	26,6	73,4
85 ans et plus	21 940	12,9	87,1
Femmes, total	373 065	20,6	79,4
15 à 24 ans	17 680	52,8	47,1
25 à 34 ans	26 520	33,8	66,2
35 à 54 ans	60 220	26,4	73,6
55 à 64 ans	58 360	17,9	82,1
65 à 74 ans	74 315	15,6	84,4
75 à 84 ans	91 775	18,9	81,1
85 ans et plus	44 195	7,5	92,5

Nature des autres incapacités

L'autre limitation la plus souvent citée par les adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage était la mobilité réduite (54,8 %) (tableau 11). Venait ensuite l'agilité réduite (47,8 %), la déficience visuelle (20,1 %), puis, en dernier, la déficience de la parole (8,1 %). On a relevé d'autres incapacités chez 27,9 % des personnes ayant une déficience auditive. Les femmes ayant une déficience auditive ont plus souvent que les hommes chacune des autres incapacités, sauf la déficience de la parole, qu'ont plus d'hommes (8,4 %) que de femmes (7,7 %).

Tableau 11. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la nature de l'autre incapacité¹ et le sexe, Canada

Sexe	Personnes ayant une déficience auditive	%	Nature de l'autre incapacité				
			Mobilité	Agilité	Vue %	Parole	Autre
Les deux sexes	860 855	100,0²	54,8	47,8	20,1	8,1	27,9
Hommes	487 790	100,0	45,1	41,7	15,0	8,4	25,9
Femmes	373 065	100,0	67,5	55,7	26,8	7,7	30,5

1. Voir l'annexe C, Définitions, pour une description de la nature de l'incapacité.

2. Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car chaque répondant peut déclarer plus d'une autre incapacité.

Obstacles de la vie quotidienne

Au tableau 12 se trouvent les pourcentages d'adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage qui disent avoir de la difficulté à accomplir des activités de tous les jours. Très peu d'adultes n'ayant qu'une déficience auditive trouvent difficile d'accomplir leurs tâches quotidiennes; de ce nombre, la majeure partie (6,3 %) ont de la difficulté à exécuter les gros travaux ménagers. Par ailleurs, un fort pourcentage de ceux qui ont une autre incapacité disent avoir de la difficulté à faire leurs gros travaux ménagers (55,4 %), leur magasinage (34,7 %), leur entretien ménager (28,5 %), leurs finances (21,2 %) et leurs repas (19,8 %). Une fraction à peine (10,5 %) ont de la difficulté à se prodiguer des soins personnels.

D'où la conclusion que bon nombre des difficultés de la vie quotidienne auxquelles se butent les adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage sont le résultat de leurs autres incapacités ou d'une combinaison de ces incapacités et de leur déficience auditive, la dernière accentuant l'effet des premières.

Tableau 12. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon la présence d'autres incapacités et la difficulté d'accomplir des activités de tous les jours, Canada

Activités de tous les jours	Total	Déficience auditive seulement	Déficience auditive et autres incapacités
Nombre total de répondants déclarant avoir de la difficulté...	860 855	259 925	600 930
%	100,0	100,0	100,0
Gros travaux ménagers	40,6	6,3	55,4
Magasinage	24,7	1,6	34,7
Entretien ménager	20,3	1,4	28,5
Finances	15,3	1,8	21,2
Repas	14,0	0,5*	19,8
Soins personnels	7,3	-	10,5

4. Autres caractéristiques démographiques

Minorités visibles

Des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, à peine 41 430 (4,8 %) sont issus de minorités visibles. Pourtant, les minorités visibles représentent 9,6 % de la population adulte sans incapacité (tableau 13). Il semblerait donc y avoir disproportion entre le taux de déficience auditive des minorités visibles et leur pourcentage au sein de la population adulte sans incapacité. Les Canadiens d'origine sud-européenne ayant une déficience auditive représentent 3,0 % des adultes ayant une déficience auditive et 3,4 % des adultes sans incapacité. Viennent ensuite les Canadiens d'origine chinoise — 0,6 % des adultes ayant une déficience auditive et 1,4 % des adultes sans incapacité — ceux d'origine indo-pakistanaise — 0,5 % des personnes ayant une déficience auditive et 1,0 % des personnes sans incapacité — et ceux de race noire — 0,3 % des personnes ayant une déficience auditive et 1,7 % de celles n'ayant pas d'incapacité. Les membres de minorités visibles d'origine ouest-asiatique et arabe, japonaise ou autres représentent 0,4 % des gens ayant une déficience auditive mais 1,7 % des adultes sans incapacité.

Tableau 13. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 ans et plus, qui vivent dans un ménage, selon la minorité visible, Canada

Minorité visible	Total, personnes sans incapacité		Total, personnes ayant une déficience auditive	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total de répondants	16 689 310	100,0	860 855	100,0
Nombre total, toutes minorités visibles	1 596 090	9,6	41 430	4,8
Sud-européenne	563 305	3,4	26 215	3,0
Chinoise	232 785	1,4	4 760	0,6
Indo-pakistanaise	167 175	1,0	3 945	0,5
Noire	282 545	1,7	2 600	0,3
Ouest-asiatique et arabe	85 385	0,5	1 555*	0,2*
Japonaise	33 990	0,2	1 155*	0,1*
Latino-américaine	36 910	0,2	--	--
Autre origine	161 420	1,0	845*	0,1*
Origine multiple ¹	32 570	0,2	-	-

1. Quiconque dit appartenir à plus d'une minorité visible.

Une autre façon de voir cette caractéristique est de comparer la taille relative de chaque minorité visible en relation avec l'ensemble de la population sans incapacité et en relation avec l'ensemble de la population ayant une déficience auditive (tableau 14).

Les Sud-Européens représentent 63,3 % des membres des minorités visibles ayant une déficience auditive même s'ils ne forment que 35,3 % des membres des minorités visibles sans incapacité. Les Chinois représentent 11,5 % des personnes ayant une déficience auditive et appartenant à une minorité visible et 14,6 % des personnes sans incapacité membres d'une minorité visible. Les Indo-Pakistanaïens constituent 9,5 % des personnes ayant une déficience auditive et faisant partie d'une minorité visible et 10,5 % des personnes sans incapacité issues d'une telle minorité. Les Noirs représentent 6,3 % des membres des minorités visibles ayant une déficience auditive et 17,7 % des membres des minorités visibles sans incapacité. Les Ouest-Asiatiques, les Arabes et les Japonais composent 6,6 % des adultes ayant une déficience auditive et issus d'une minorité visible et 7,4 % des personnes sans incapacité appartenant à une minorité visible.

Les Sud-Européens forment donc un pourcentage plus important des membres des minorités visibles ayant une déficience auditive que ce que nous permettait de supposer leur proportion au sein de la population sans incapacité des minorités visibles, et les Noirs, une proportion bien inférieure à ce que leur pourcentage de la population sans déficience des minorités visibles laissait croire. Tous les autres groupes étaient moins représentés parmi les membres des minorités visibles ayant une déficience auditive que dans l'ensemble de la population des minorités visibles sans incapacité.

Tableau 14. Personnes de 15 ans et plus appartenant à une minorité visible et vivant dans un ménage, selon le genre d'incapacité et la minorité visible, Canada

Minorité visible	Membres des minorités visibles sans incapacité	Membres des minorités visibles ayant une déficience auditive
Nombre total, toutes minorités visibles	1 596 090	41 430
%	100,0	100,0
Sud-européenne	35,3	63,3
Chinoise	14,6	11,5
Indo-pakistanaïse	10,5	9,5
Noire	17,7	6,3
Ouest-asiatique et arabe	5,3	3,8*
Japonaise	2,1	2,8*
Latino-américaine	2,3	--
Autre origine	10,1	2,0*
Origine multiple ¹	2,0	-

1. *Quiconque dit appartenir à plus d'une minorité visible.*

État matrimonial

La plupart des 860 855 adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage — 505 225 ou 58,7 % — sont mariés (tableau 15). Viennent ensuite les personnes veuves (193 200 ou 22,4 %), célibataires (106 545 ou 12,4 %), divorcées (28 210 ou 3,3 %) et séparées (27 675 ou 3,2 %). Les adultes ayant une déficience et vivant dans un ménage sont proportionnellement aussi nombreux à être mariés que leurs homologues sans incapacité (61,5 % et 58,7 %) et à être divorcés (3,1 % et 3,3 %). La proportion d'adultes célibataires ayant une déficience auditive (12,4 %) est nettement inférieure à la proportion d'adultes célibataires sans incapacité (28,8 %), tandis que le pourcentage de personnes veuves est beaucoup plus élevé chez les adultes ayant une déficience auditive (22,4 %) que chez ceux n'ayant pas d'incapacité (4,0 %). Ces derniers chiffres sont fort probablement le résultat des écarts de répartition selon l'âge entre les deux populations.

Tableau 15. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 et plus, qui vivent dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et l'état matrimonial, Canada

État matrimonial	Total, personnes sans incapacité	Total, personnes ayant une déficience auditive	Degré de déficience auditive			Ind. ¹
			Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de personnes	16 689 310	860 855	211 930	587 065	45 575	16 290
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mariées	61,5	58,7	60,9	58,8	45,3	64,8
Célibataires	28,8	12,4	10,6	11,9	23,4	20,4
Veuves	4,0	22,4	21,3	23,0	23,7	12,5
Divorcées	3,1	3,3	4,0	3,2	--	--
Séparées	2,5	3,2	3,2	3,0	6,4	--

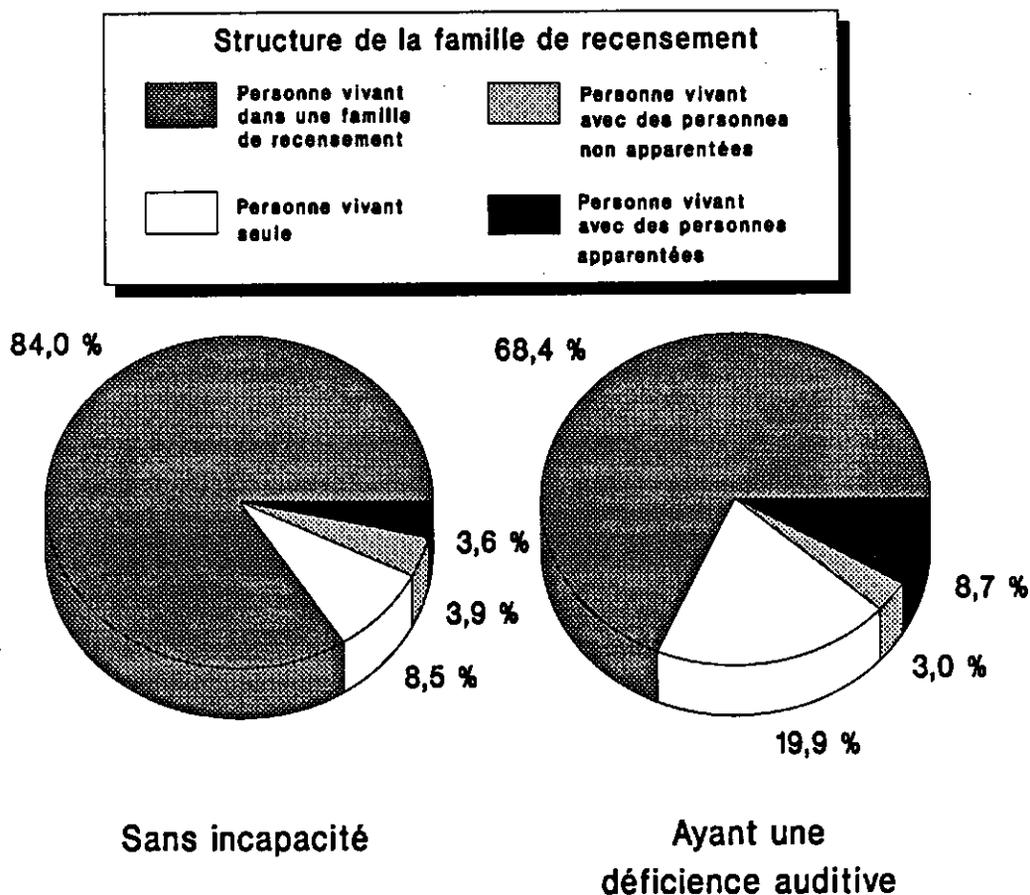
1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

L'analyse selon le degré de déficience révèle de grandes similitudes entre les catégories I et II au chapitre de la répartition selon l'état matrimonial. La catégorie III se démarque en ce que la proportion de célibataires y est plus grande (23,4 %) que dans les autres, celle des personnes mariées, moindre (45,3 %), celle des personnes séparées, plus grande (6,4 %), et celle des personnes divorcées, négligeable.

Composition de la famille

Près de 1 adulte sur 5 ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage habite seul (19,9 %), comparativement à 8,5 % des adultes sans incapacité (graphique 8). Près de 1 sur 11 (8,7 %) habite avec une personne apparentée, ce qui est le cas de 3,6 % des adultes n'ayant pas d'incapacité. Ils sont proportionnellement aussi nombreux dans l'un et l'autre groupe à vivre avec des personnes non apparentées (3,0 % et 3,9 %). Comme la situation vis-à-vis du ménage varie avec l'âge et que les personnes ayant une déficience auditive sont en moyenne plus âgées que l'ensemble de la population, on ne peut comparer directement les deux groupes de façon adéquate.

Graphique 8. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 ans et plus, qui vivent dans un ménage, selon le type de famille de recensement¹, Canada



1. Voir l'annexe C, Définitions, pour une description de la structure de la famille de recensement.

Scolarité

On associe souvent déficience auditive à faible scolarité. Le tableau 16 montre la scolarité moyenne des adultes ayant une déficience auditive et celle des personnes sans incapacité qui vivent dans un ménage. Alors qu'un peu plus de 10 % des personnes sans incapacité ont un grade universitaire, seulement 3,1 % des personnes ayant une déficience auditive en ont un. À l'autre extrême, trois fois plus d'adultes ayant une déficience auditive (42,6 %) que d'adultes sans incapacité (14,0 %) n'ont pas atteint le secondaire.

Tableau 16. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 ans et plus, qui vivent dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et le niveau de scolarité, Canada

Niveau de scolarité	Total, personnes sans incapacité	Total, personnes ayant une déficience auditive	Degré de déficience auditive			
			Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Ind. ¹
Nombre total de personnes	16 689 310	860 855	211 930	587 065	45 575	16 290
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
8 années ou moins	14,0	42,6	38,8	43,4	52,0	34,1
Études secondaires	43,6	33,3	33,2	33,6	25,4	43,6
Études postsecondaires	18,7	13,0	13,5	13,3	7,9	9,9
Certificat ou diplôme	13,5	8,0	10,3	7,0	13,1	--
Grade universitaire	10,2	3,1	4,2	2,7	1,7*	9,0*

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

Il y a un rapport entre le degré de déficience auditive et le niveau de scolarité. Les personnes appartenant à la catégorie I se sont rendues en plus grand nombre au-delà du secondaire (28,0 %) que celles des catégories II (23,0 %) et III (22,7 %).

Le tableau 17 présente de l'information supplémentaire sur les adultes de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et qui, en avril 1986, n'allaient pas à l'école et avaient terminé leurs études. La majorité des personnes des catégories I (76,6 %) et II (72,2 %) ont terminé leurs études avant que leur acuité auditive ne diminue, contrairement à celles de la catégorie III (35,9 %).

Tableau 17. Personnes de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage¹, selon le degré de déficience auditive et la période de fin des études, Canada

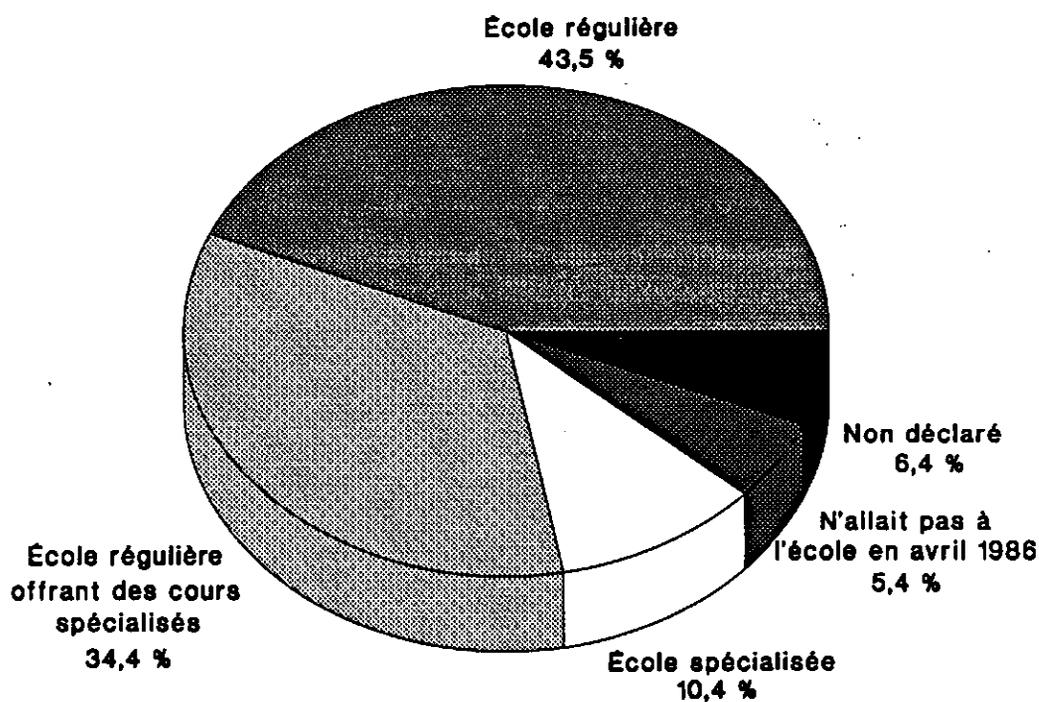
Période de fin des études	Total	Degré de déficience auditive			Ind. ²
		Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants	385 450	101 920	261 790	16 430	5 310
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Études terminées...					
Après la déficience auditive	26,2	22,3	25,6	63,8	15,9*
Avant la déficience auditive	72,0	76,6	72,2	35,9	83,8
Non déclaré	1,8	1,0*	2,2	--	--

1. Comprend celles qui, en avril 1986, n'étaient pas inscrites à l'école et avaient terminé leurs études.

2. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

En avril 1986, près de la moitié des enfants de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage fréquentaient une école spécialisée (10,4 %) ou une école régulière offrant des cours spécialisés (34,4 %) (graphique 9). Moins d'élèves ayant une déficience auditive (43,5 %) que d'élèves ayant une incapacité (50,6 %) fréquentaient une école régulière n'offrant pas de cours spécialisés.

Graphique 9. Personnes de 5 à 14 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le type d'école fréquentée en avril 1986, Canada



Parmi ceux qui ont indiqué avoir fréquenté l'un ou l'autre type d'école régulière, 61,3 % ont fréquenté seulement les classes ordinaires, 34,3 %, quelques classes ordinaires et quelques classes spécialisées et 4,4 % ont indiqué avoir fréquenté les classes spécialisées seulement.

Environ 4 enfants ayant une déficience auditive sur 10 (40,8 %) auraient besoin de temps supplémentaire pour compléter leur programme d'études.

Les adultes ayant une déficience auditive qui vivent dans un établissement ont en général moins de neuf années de scolarité; 9,2 % n'ont aucune scolarité; 43,3 % ont d'une à huit années de scolarité; 19,1 % ont terminé leurs études secondaires et 10,5 % ont un grade d'études postsecondaires (tableau 18). Il faut interpréter ces résultats en tenant compte de la présence dominante des personnes âgées dans les établissements de santé, car les 55 ans et plus ont tendance à être moins scolarisés que leurs cadets.

Tableau 18. Personnes de 15 ans et plus ayant une déficience auditive et vivant dans un établissement, selon le degré de déficience auditive et le niveau de scolarité, Canada

Niveau de scolarité	Total	Degré de déficience auditive			Ind. ¹
		Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants ²	112 975	37 610	30 285	43 245	1 835
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Aucune scolarité	9,2	8,0	9,9	9,8	11,2*
8 années ou moins	43,3	46,9	40,3	42,2	45,8
Études secondaires	19,1	17,3	21,5	18,9	21,0*
Études postsecondaires	10,5	12,0	12,9	7,5	--

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

2. Le nombre de personnes dont le niveau de scolarité n'est pas connu est inclus dans le total mais n'est pas indiqué séparément.

Activité

La population active comprend les personnes qui travaillent (occupées) et celles qui cherchent activement du travail et sont disponibles à l'emploi (en chômage). Les inactifs comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les personnes à la retraite et les personnes incapables de travailler. Des 417 235 personnes de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, 217 500 (52,1 %) sont actives (tableau 19). C'est là un pourcentage inférieur du tiers à celui des Canadiens sans incapacité (77,9 %). Les chiffres selon le sexe sont de 38,0 % chez les femmes ayant une déficience auditive et de 67,9 % chez les femmes sans incapacité; ils étaient de 61,2 % chez les hommes ayant une déficience auditive et 88,1 % chez les hommes sans incapacité. Dans chaque catégorie (sauf chez les hommes de 15 à 24 ans), la proportion des actifs n'ayant pas d'incapacité dépasse celle des actifs ayant une déficience auditive.

Tableau 19. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 à 64 ans, qui vivent dans un ménage, selon le taux d'activité, le degré de déficience auditive, le sexe et le groupe d'âge, Canada

Sexe et groupe d'âge	Taux d'activité (%)					
	Total, personnes sans incapacité	Total, person- nes ayant une déficience auditive	Degré de déficience auditive			Ind. ¹
			Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Les deux sexes, total	77,9	52,1	48,8	53,9	52,6	27,1
15 à 24 ans	68,4	61,9	63,4	62,6	52,2	--
25 à 34 ans	85,4	72,5	78,2	71,1	69,9	--
35 à 54 ans	84,7	61,6	53,6	65,9	67,0	21,6*
55 à 64 ans	60,4	33,9	33,2	35,3	--	--
Hommes, total	88,1	61,2	57,9	62,5	65,4	35,3
15 à 24 ans	70,2	73,6	70,3	75,3	61,8*	--
25 à 34 ans	97,1	82,7	87,4	82,1	79,5	--
35 à 54 ans	96,3	73,7	68,2	77,0	80,4	27,3*
55 à 64 ans	81,7	41,4	39,6	43,1	--	--
Femmes, total	67,9	38,0	37,4	39,1	33,1	--
15 à 24 ans	66,5	50,8	58,0	49,7	45,5*	--
25 à 34 ans	74,0	59,1	70,0	56,2	47,9*	--
35 à 54 ans	73,1	42,4	34,5	47,7	36,8*	--
55 à 64 ans	40,5	20,0	24,2	18,7	--	--

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

Il y a un lien entre le degré de déficience auditive et le taux d'activité. Les personnes de la catégorie II sont les plus actives (53,9 %); suivent de près celles de la catégorie III (52,6 %) et de la catégorie I (48,8 %). Le taux d'activité des femmes ayant une déficience auditive est de 37,4 % dans la catégorie I, de 39,1 % dans la catégorie II et de 33,1 % dans la catégorie III. Chez les hommes, les taux correspondants sont de 57,9 %, de 62,5 % et de 65,4 % (voir «Comparaisons» à la page 9 pour obtenir plus de détails sur les différentes catégories).

Emploi

Des 217 500 personnes actives ayant une déficience auditive, 90,0 % (195 685) sont occupées, taux quasi identique à celui des personnes sans incapacité (89,7 %) (tableau 20). Le taux d'emploi varie selon l'âge et le sexe. Les femmes ayant une déficience auditive ont un taux d'emploi de 88,2 %, ce qui se compare favorablement à celui de 88,4 % observé chez les femmes n'ayant pas d'incapacité. Chez les hommes, les taux correspondants sont de 90,7 % et de 90,6 %.

Tableau 20. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 à 64 ans, qui vivent dans un ménage, selon le taux d'emploi, le genre d'incapacité, le sexe et le groupe d'âge, Canada

Sexe et groupe d'âge	Taux d'emploi (%)			
	Total, personnes sans incapacité	Total, personnes ayant une déficience auditive	Genre d'incapacité	
			Déficience auditive seulement	Déficience auditive et autres incapacités
Les deux sexes, total	89,7	90,0	93,7	85,9
15 à 24 ans	83,2	86,9	93,7	78,7
25 à 34 ans	89,0	84,6	87,5	79,9
35 à 54 ans	93,6	91,9	96,6	87,3
55 à 64 ans	91,3	92,1	95,0	89,4
Hommes, total	90,6	90,7	95,2	85,0
15 à 24 ans	82,7	90,8	96,2	85,0
25 à 34 ans	90,5	82,2	89,7	61,6
35 à 54 ans	94,5	93,2	98,0	87,8
55 à 64 ans	92,3	92,1	95,6	88,7
Femmes, total	88,4	88,2	88,8	87,7
15 à 24 ans	83,6	81,4	90,7	68,7
25 à 34 ans	87,2	88,8	80,1	94,6
35 à 54 ans	92,3	88,5	91,7	86,2
55 à 64 ans	89,6	91,8	92,2	91,5

Lorsqu'on compare le taux d'emploi des personnes n'ayant qu'une déficience auditive avec celui des personnes qui ont au moins une autre incapacité, il y a une différence importante entre les deux. Le taux d'emploi des personnes n'ayant qu'une déficience auditive (93,7 %) tranche avec celui des personnes qui ont au moins une autre incapacité (85,9 %).

Conditions de travail

Des personnes ayant une déficience auditive, 7,8 % travaillent chez un employeur qui a pris des mesures particulières à leur intention, comme leur fournir du matériel spécialisé, un stationnement spécial, un horaire adapté et des tâches adaptées (tableau 21). De telles mesures sont proposées à 3,3 % des personnes de la catégorie I, à 9,0 % de celles de la catégorie II et à 15,7 % de celles de la catégorie III.

Tableau 21. Personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et la prise de mesures par l'employeur, Canada

Mesures prises par l'employeur	Degré de déficience auditive				
	Total	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Ind. ¹
Nombre total de répondants ²	162 360	40 695	114 170	6 750	745*
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0*
Mesures prises	7,8	3,3	9,0	15,7*	--
Aucune mesure	91,1	92,7	90,9	84,2	95,3*
Non déclaré	1,1	4,0	--	-	-

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

2. Exclut les travailleurs autonomes ayant une déficience auditive.

Comme le montre le tableau 22, environ 3 personnes sur 10 ayant une déficience auditive (29,7 %) trouvent qu'en raison de leur déficience, il leur est difficile de changer d'emploi ou d'en obtenir un meilleur. C'est l'opinion de 31,7 % des personnes de la catégorie I, de 27,9 % de celles de la catégorie II et 47,6 % de celles de la catégorie III. Environ le quart (24,3 %) disent que leur déficience les limite dans le genre et la quantité de travail qu'elles peuvent accomplir. C'est le cas de 24,5 % des personnes de la catégorie I, de 23,8 % de celles de la catégorie II et de 30,1 % de celles de la catégorie III.

Tableau 22. Personnes occupées de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage, selon le degré de déficience auditive et certaines questions liées au travail, Canada

Questions liées au travail	Degré de déficience auditive				Ind. ¹
	Total	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	
Nombre total de répondants	195 685	47 425	137 575	9 425	1 255*
À cause de votre affection ...					
Avez-vous de la difficulté à changer d'emploi ou à en obtenir un meilleur ? %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	29,7	31,7	27,9	47,6	--
Non	66,9	65,8	68,2	52,0	78,9*
Non déclaré	3,3	2,5*	3,8	--	--
Êtes-vous limité dans le genre et la quantité de travail que vous pouvez faire ? %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Oui	24,3	24,5	23,8	30,1	--
Non	75,7	75,5	76,2	69,9	77,3*
Non déclaré	-	-	-	-	-
<hr/>					
Nombre total de répondants ²	162 360	40 695	114 170	6 750	745*
Sécurité d'emploi : %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Excellente	35,1	37,4	33,3	50,3	--
Bonne	37,7	44,4	36,3	22,8	--
Passable	17,9	9,4	21,2	14,4*	--
Mauvaise	9,2	8,7	9,1	12,1*	--
Non déclaré	--	--	-	--	--
Chances d'avancement : %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Excellentes	13,3	13,6	12,3	28,1	--
Bonnes	33,0	28,8	35,6	15,0*	--
Passables	19,1	20,0	17,8	30,7	--
Mauvaises	34,1	36,4	33,8	25,6	--
Non déclaré	0,6*	--	--	--	-

1. Ind. : Degré de déficience indéterminé.

2. Exclut les travailleurs autonomes ayant une déficience auditive.

Parmi les personnes ayant une déficience auditive, à peine 17,9 % considèrent leur sécurité d'emploi passable, seulement 9,2 % la croient mauvaise, 37,7 % la disent bonne et 35,1 % l'estiment excellente. Les personnes de la catégorie II manifestent moins d'optimisme que celles des autres catégories, 30,3 % d'entre elles jugeant leur sécurité d'emploi passable ou mauvaise, comparativement à 18,1 % des personnes de la catégorie I et à 26,5 % des personnes de la catégorie III.

Quant on leur parle d'avancement, les personnes ayant une déficience auditive ont eu moins confiance, 13,3 % les croyant excellentes, 33,0 %, bonnes, 19,1 %, passables et 34,1 %, mauvaises. Les personnes des catégories I et III semblaient avoir un peu moins d'espoir d'obtenir une promotion que celles de la catégorie II.

Les personnes n'ayant qu'une déficience auditive déclarent beaucoup moins d'obstacles liés au travail que celles ayant des incapacités additionnelles. Près de la moitié (46,5 %) des personnes ayant des incapacités multiples et 15,6 % de celles n'ayant qu'une déficience auditive disent qu'il leur est plus difficile de changer d'emploi ou d'en obtenir un meilleur à cause de leurs limitations. Au travail, 44,5 % des personnes ayant des incapacités multiples et 7,2 % de celles n'ayant qu'une déficience auditive disent être limitées. Au chapitre de la sécurité d'emploi, les personnes n'ayant qu'une déficience auditive sont proportionnellement plus nombreuses (79,8 %) à la juger bonne ou excellente que les personnes ayant des incapacités multiples (63,8 %). De même, les personnes n'ayant qu'une déficience auditive sont proportionnellement plus nombreuses (54,3 %) que celles ayant des incapacités multiples (35,6 %) à tenir leurs chances d'avancement pour bonnes ou excellentes.

Revenu

Le revenu d'emploi moyen des adultes de 15 à 64 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage est légèrement inférieur à celui des adultes sans incapacité. Les personnes n'ayant qu'une déficience auditive gagnent un peu plus et celles ayant des incapacités additionnelles gagnent nettement moins, et ce, comme prévu, quel que soit leur âge (tableau 23). À signaler qu'à partir de 55 ans, le revenu des adultes n'ayant qu'une déficience auditive glisse sous celui de ceux sans incapacité, ce qui indique un lien entre la déficience auditive et l'âge. Comme à la page 9, le lecteur est prié d'éviter les comparaisons faciles entre les groupes lorsqu'il interprète les données sur le revenu.

Tableau 23. Personnes sans incapacité et personnes ayant une déficience auditive, âgées de 15 à 64 ans, qui vivent dans un ménage, selon le genre d'incapacité, le revenu d'emploi moyen en 1985, le sexe et le groupe d'âge, Canada

Sexe et groupe d'âge	Total, personnes sans incapacité	Total, personnes ayant une déficience auditive	Genre d'incapacité	
			Déficience auditive seulement	Déficience auditive et autres incapacités
Les deux sexes				
Total, tous les âges	18 765 \$	18 500 \$	20 240 \$	16 635 \$
15 à 24 ans	7 440	7 045	8 525	4 825
25 à 34 ans	18 885	16 665	18 930	12 535
35 à 54 ans	24 665	21 415	24 730	18 240
55 à 64 ans	22 030	18 560	18 735	18 410
Hommes				
Total, tous les âges	23 560 \$	21 665 \$	23 020 \$	19 940 \$
15 à 24 ans	8 155	8 350	10 820	4 975
25 à 34 ans	23 045	20 645	22 390	15 300
35 à 54 ans	31 565	25 495	28 160	22 445
55 à 64 ans	26 450	19 885	19 325	20 435
Femmes				
Total, tous les âges	12 775 \$	10 395 \$	10 525 \$	10 305 \$
15 à 24 ans	6 675	5 415	5 890	4 620
25 à 34 ans	14 005	9 395	8 325	10 270
35 à 54 ans	15 575	11 290	12 705	10 435
55 à 64 ans	14 070	12 715	14 480	11 960

5. Conclusion

En raison du nombre de Canadiens ayant une déficience auditive — plus d'un million — la baisse d'acuité auditive représente l'une des incapacités les plus répandues au pays. Ce nombre élevé témoigne du vieillissement de la population canadienne : au fur et à mesure que grimpe l'âge moyen, le pourcentage de Canadiens ayant une déficience auditive s'accroît.

Âge

Le taux de déficience auditive est de moins de 1 % chez les moins de 25 ans et de 47,5 % chez les 85 ans et plus qui vivent dans un ménage. Il est donc probable que le vieillissement de la population canadienne fera augmenter le taux de déficience auditive.

Sexe

À de rares exceptions, le taux de déficience auditive est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ce phénomène viendrait peut-être de ce que les hommes occupent des emplois les exposant davantage au bruit, car dans les premiers groupes d'âge, les hommes et les femmes présentent un taux de déficience auditive quasi égal. Il se pourrait aussi qu'un facteur génétique encore inconnu soit en cause. Mais selon toute vraisemblance, ce résultat est le fruit de facteurs multiples.

Géographie

Il est normal que des écarts géographiques séparent les taux de déficience auditive, ne serait-ce qu'à cause des variations de la répartition selon l'âge. Celles-ci expliquent en grande partie la variance des taux provinciaux de déficience auditive. D'autres différences d'une province à l'autre influent peut-être sur les taux — régions rurales et urbaines, hommes et femmes, climat, économie, etc. Il faut donc comparer les taux d'une région à une autre avec prudence.

Résidents des établissements

Que les résidents des établissements connaissent un taux de déficience auditive de beaucoup supérieur à celui de leurs pairs du même âge dans les ménages est une donnée intéressante mais inexplicée. Les personnes ayant une déficience auditive sont peut-être plus susceptibles de vivre dans un établissement parce que leur problème d'audition les rend moins capables de prendre soin d'elles-mêmes. Cette cause n'est sans doute pas la seule.

Degré de déficience

Que les personnes de la catégorie I soient moins nombreuses que prévu vient sans doute de ce que les personnes ayant une déficience auditive légère, n'étant pas conscientes de leur déficience ou ne la jugeant pas limitative, ne déclarent pas leur incapacité aussi souvent que celles ayant une déficience plus grave. La définition d'incapacité de l'ESLA, c'est-à-dire d'une déficience limitant la personne dans ses activités de tous les jours, donne du poids à cette explication.

Capacités de communication et aides techniques

On a constaté une sous-utilisation d'aides techniques chez les personnes d'autres pays ayant une déficience auditive¹. De même, au Canada, 7 adultes sur 10 ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage n'utilisent pas d'aide technique, et moins de 1 sur 5 de ceux vivant dans un établissement ont une aide technique auditive. Même chez les plus gravement atteints, moins de la moitié des adultes vivant dans un ménage et du quart de ceux vivant dans un établissement ont une prothèse auditive individuelle. De même, plus des trois quarts des personnes de moins de 15 ans ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage sont sans prothèse auditive individuelle. Malgré ces faibles pourcentages, on dit ressentir peu le besoin de telles aides; près de 8 adultes sur 10 ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage disent ne pas avoir besoin d'aides qu'ils n'ont pas.

Autres incapacités

Le pourcentage élevé de personnes ayant à la fois une déficience auditive et une autre incapacité mérite que les planificateurs des services sociaux y attachent une grande importance. La combinaison déficience visuelle-déficience auditive, parce qu'elle obstrue les deux grands canaux de communication, fait obstacle à l'apprentissage et à la réhabilitation. La proportion relativement élevée d'adultes ayant une déficience auditive et une déficience visuelle (20,1 % dans les ménages et 60,5 % dans les établissements) indique peut-être qu'une première incapacité rend plus vulnérable à une deuxième.

Près de 70 % des adultes ayant une déficience auditive et vivant dans un ménage qui ont participé à cette enquête avaient une autre incapacité, ce qui influe grandement sur les conclusions à tirer quant aux effets de la déficience auditive, puisqu'ils sont peut-être tout aussi attribuables aux autres incapacités qu'à la réduction d'acuité auditive. Quoiqu'il en soit, la fréquence élevée des incapacités multiples fait qu'il est important de chercher à mieux comprendre leur impact sur la vie de tous les jours. D'après les données de l'ESLA, lorsque la déficience auditive s'accompagne d'autres incapacités, leurs effets adverses se multiplient au lieu de s'accumuler.

1. M.H. Miller et J.D. Schein. «Improving Consumer acceptance of hearing aids», *The Hearing Journal*, 40 (10), 25-32, 1987.

Minorités visibles

L'écart relevé par l'ESLA entre les taux de déficience auditive parmi les minorités visibles qui vivent dans un ménage concorde avec les résultats d'études menées à l'étranger¹. Les Canadiens d'origine sud-européenne affichaient le taux de déficience auditive le plus proche de celui de la population sans incapacité. Ceux de race noire représentaient 0,3 % des adultes ayant une déficience auditive et 1,7 % de la population sans incapacité, l'écart le plus grand de tous ceux observés chez les minorités visibles. Ces résultats, à l'instar d'autres constatations intrigantes, ne semblent relever d'aucune explication scientifique connue.

Scolarité

Le lien entre la scolarité et la déficience auditive ne prouve ni qu'une scolarité moindre conduise à la déficience auditive ni qu'une moins bonne ouïe nuise à la scolarité. L'association entre la scolarité et la déficience auditive n'est pas une relation de cause à effet mais plutôt le résultat de rapports complexes.

Économie

Des enquêtes menées auprès d'autres populations ont régulièrement fait état des répercussions économiques de la déficience auditive (taux d'activité et d'emploi moindres et revenu inférieur)². Ces répercussions n'ont pas été aussi évidentes dans l'ESLA que dans les autres études, en raison sans doute des facteurs énumérés précédemment (voir discussion à la page 9). Il serait illogique de conclure à partir des données de l'ESLA qu'il n'y a qu'un faible lien entre la situation économique et la déficience auditive. Il faudra cependant pousser la recherche au-delà du mandat de l'ESLA pour mesurer la force de ce lien.

1 J.D. Schein. «Hearing Disorders», dans *Epidemiology of neurologic and sense organ disorders* publié sous la direction de L.T. Kurland, J.F. Kurtzke et I.D. Goldberg, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1973.

2 J.D. Schein et M.T. Delk. *The deaf population of the United States*, Silver Spring, MD, National Association of the Deaf, 1974.

W. A. Welsh, G.G. Walter et D. Riley. «Providing deaf people with the opportunity for a degree: Benefits to individual and society», *Journal of the American Deafness and Rehabilitation Association*, 23(1), 7-13, 1989.

W. A. Welsh et G.G. Walter «The effect of postsecondary education on the occupational attainment of deaf adults», *Journal of the American Deafness and Rehabilitation Association*, 22(1), 14-22, 1988.

Annexe A
Tableaux d'appoint

Tableau A1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada

Groupe d'âge	Les deux sexes						Hommes			Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Canada	24 806 180	908 825	3,7	12 255 380	514 400	4,2	12 550 800	394 425	3,1			
Total, 0 - 14	5 322 315	47 970	0,9	2 728 855	26 610	1,0	2 593 465	21 360	0,8			
0 - 4	1 786 340	12 425	0,7	925 430	5 990	0,6	860 905	6 430	0,7			
5 - 9	1 772 920	18 565	1,0	887 670	10 190	1,1	885 250	8 375	0,9			
10 - 14	1 763 055	16 980	1,0	915 750	10 425	1,1	847 305	6 555	0,8			
Total, 15 +	19 483 865	860 855	4,4	9 526 525	487 790	5,1	9 957 335	373 065	3,7			
15 - 24	4 101 550	34 365	0,8	2 068 985	16 685	0,8	2 032 565	17 680	0,9			
25 - 34	4 450 690	60 895	1,4	2 195 780	34 375	1,6	2 254 910	26 520	1,2			
35 - 44	3 627 900	64 055	1,8	1 823 935	37 190	2,0	1 803 965	26 865	1,5			
45 - 54	2 505 860	91 060	3,6	1 245 920	57 705	4,6	1 259 940	33 355	2,6			
55 - 64	2 313 090	166 860	7,2	1 119 890	108 500	9,7	1 193 200	58 360	4,9			
65 - 74	1 610 800	211 220	13,1	730 605	136 905	18,7	880 195	74 315	8,4			
75 - 84	734 870	166 265	22,6	294 510	74 490	25,3	440 360	91 775	20,8			
85 +	139 105	66 135	47,5	46 900	21 940	46,8	92 205	44 195	47,9			
Terre-Neuve, total	553 640	18 770	3,4	277 620	10 525	3,8	276 020	8 250	3,0			
Total, 0 - 14	143 475	925	0,6	73 415	675	0,9	70 060	250*	0,4*			
0 - 4	42 100	--	--	21 670	--	--	20 430	--	--			
5 - 9	46 995	410*	0,9*	24 670	355*	1,4*	22 330	--	--			
10 - 14	54 380	425*	0,8*	27 075	245*	0,9*	27 305	--	--			
Total, 15 +	410 160	17 845	4,4	204 205	9 845	4,8	205 960	8 000	3,9			
15 - 24	106 635	960	0,9	53 880	620	1,2	52 755	340*	0,6*			
25 - 34	94 220	1 285	1,4	46 230	565	1,2	47 995	720	1,5			
35 - 44	75 435	1 110	1,5	37 840	610	1,6	37 595	500*	1,3*			
45 - 54	46 580	1 470	3,2	23 960	995	4,2	22 620	475*	2,1*			
55 - 64	40 755	3 665	9,0	20 285	2 360	11,6	20 470	1 305	6,4			
65 - 74	30 950	4 320	14,0	14 855	2 505	16,9	16 090	1 815	11,3			
75 - 84	12 645	3 490	27,6	6 010	1 550	25,8	6 635	1 935	29,2			
85 +	2 940*	1 550	52,7*	--	--	--	--	--	--			

.../suite

Tableau A1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (suite)

Groupe d'âge	Les deux sexes						Hommes			Femmes				
	Population totale		Ayant une déficience auditive		%		Population totale		Ayant une déficience auditive	%	Population totale		Ayant une déficience auditive	%
Île-du-Prince-Édouard, total	124 600	5 955	4,8	62 160	3 245	5,2	62 440	2 710	4,3					
Total, 0 - 14	29 240	--	--	15 105	--	--	14 135	--	--					
0 - 4	9 580	--	--	4 980	--	--	4 600	--	--					
5 - 9	9 705	--	--	4 925	--	--	4 775	--	--					
10 - 14	9 955	--	--	5 200	--	--	4 755	--	--					
Total, 15 +	95 360	5 820	6,1	47 055	3 170	6,7	48 310	2 650	5,5					
15 - 24	21 735	--	--	10 995	--	--	10 740	--	--					
25 - 34	20 105	300*	1,5*	10 015	--	--	10 090	--	--					
35 - 44	16 740	530	3,2	8 390	340*	4,1*	8 350	--	--					
45 - 54	11 600	565	4,9	5 900	280*	4,7*	5 695	285*	5,0*					
55 - 64	10 320	800	7,8	5 065	495*	9,8*	5 255	305*	5,8*					
65 - 74	9 095	1 770	19,5	4 380	1 100	25,1	4 715	665	14,1					
75 - 84	4 815	1 165	24,2	2 005	680	33,9	2 815	480*	17,1*					
85 +	945*	495*	52,4*	--	--	--	650*	415*	63,8*					
Nouvelle-Écosse, total	857 980	42 385	4,9	422 620	23 185	5,5	435 365	19 200	4,4					
Total, 0 - 14	186 430	1 795	1,0	95 450	1 250	1,3	90 975	545*	0,6*					
0 - 4	59 825	465*	0,8*	31 015	--	--	28 815	--	--					
5 - 9	60 720	910*	1,5*	30 200	685*	2,3*	30 520	--	--					
10 - 14	65 880	--	--	34 240	--	--	31 645	--	--					
Total, 15 +	671 555	40 590	6,0	327 165	21 940	6,7	344 390	18 650	5,4					
15 - 24	150 190	1 125	0,7	76 000	450*	0,6*	74 190	675*	0,9*					
25 - 34	145 635	3 585	2,5	71 345	1 875	2,6	74 295	1 710	2,3					
35 - 44	121 615	4 105	3,4	61 305	2 575	4,2	60 310	1 530	2,5					
45 - 54	81 485	3 900	4,8	40 595	2 045	5,0	40 890	1 855	4,5					
55 - 64	75 225	8 320	11,1	36 025	4 840	13,4	39 200	3 475	8,9					
65 - 74	62 750	9 655	15,4	28 085	5 635	20,1	34 665	4 015	11,6					
75 - 84	28 770	6 905	24,0	12 080	3 375	27,9	16 685	3 530	21,2					
85 +	5 890*	2 995	50,8*	--	1 135	--	4 155*	1 860	44,8*					

.../suite

Tableau A1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (suite)

Groupe d'âge	Les deux sexes						Hommes			Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Nouveau-Brunswick, total	698 550	31 635	4,5	345 300	18 250	5,3	353 250	13 385	3,8			
Total, 0 - 14	161 105	1 285	0,8	82 445	865	1,0	78 660	425*	0,5*			
0 - 4	49 880	--	--	26 155	--	--	23 725	--	--			
5 - 9	53 015	355*	0,7*	26 950	--	--	26 065	--	--			
10 - 14	58 215	880	1,5	29 340	540*	1,8*	28 870	340*	1,2*			
Total, 15 +	537 445	30 350	5,6	262 860	17 390	6,6	274 585	12 960	4,7			
15 - 24	122 475	800	0,7	61 515	335*	0,5*	60 965	465*	0,8*			
25 - 34	121 470	1 710	1,4	60 545	855	1,4	60 925	850	1,4			
35 - 44	97 180	2 815	2,9	48 500	1 610	3,3	48 680	1 210	2,5			
45 - 54	63 565	1 930	3,0	31 470	1 310	4,2	32 090	620*	1,9*			
55 - 64	59 540	6 475	10,9	28 705	4 285	14,9	30 835	2 190	7,1			
65 - 74	46 745	8 060	17,2	21 470	5 005	23,3	25 280	3 055	12,1			
75 - 84	21 740	5 925	27,3	9 070	2 975	32,8	12 670	2 950	23,3			
85 +	4 730*	2 635	55,7*	--	1 005	--	3 150*	1 625	51,6*			
Québec, total	6 397 355	186 565	2,9	3 141 920	103 000	3,3	3 255 440	83 565	2,6			
Total, 0 - 14	1 323 200	13 270	1,0	678 790	8 215	1,2	644 410	5 055	0,8			
0 - 4	426 075	3 955	0,9	220 730	2 040*	0,9*	205 340	1 915*	0,9*			
5 - 9	464 640	4 820	1,0	229 580	2 110*	0,9*	235 060	2 710	1,2			
10 - 14	432 485	4 495	1,0	228 475	4 060	1,8	204 010	--	--			
Total, 15 +	5 074 160	173 295	3,4	2 463 130	94 790	3,8	2 611 030	78 505	3,0			
15 - 24	1 041 200	6 235	0,6	526 225	3 760	0,7	514 970	2 470*	0,5*			
25 - 34	1 178 830	13 215	1,1	579 325	8 085	1,4	599 505	5 130	0,9			
35 - 44	972 850	10 760	1,1	486 065	7 295	1,5	486 785	3 460	0,7			
45 - 54	673 280	20 555	3,1	331 195	12 395	3,7	342 085	8 165	2,4			
55 - 64	612 825	39 250	6,4	289 615	21 235	7,3	323 210	18 015	5,6			
65 - 74	400 195	42 195	10,5	176 570	24 550	13,9	223 630	17 645	7,9			
75 - 84	163 185	29 270	17,9	61 610	11 765	19,1	101 580	17 500	17,2			
85 +	31 795*	11 815	37,2*	--	5 700	--	--	6 120	--			

.../suite

Tableau A1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (suite)

Groupe d'âge	Les deux sexes						Hommes			Femmes					
	Population totale		Ayant une déficience auditive		%		Population totale		Ayant une déficience auditive	%		Population totale		Ayant une déficience auditive	%
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Ontario, total	8 961 260	349 075	3,9	4 407 585	194 050	4,4	4 553 680	155 025	3,4						
Total, 0 - 14	1 858 235	18 540	1,0	952 430	8 175	0,9	905 805	10 360	1,1						
0 - 4	627 530	3 500*	0,6*	315 580	--	--	311 950	2 975*	1,0*						
5 - 9	604 815	7 655	1,3	306 520	4 490	1,5	298 300	3 165*	1,1*						
10 - 14	625 885	7 385	1,2	330 330	3 160*	1,0*	295 555	4 225*	1,4*						
Total, 15 +	7 103 025	330 540	4,7	3 455 155	185 875	5,4	3 647 870	144 665	4,0						
15 - 24	1 485 130	13 335	0,9	749 670	6 200	0,8	735 460	7 135	1,0						
25 - 34	1 560 740	20 985	1,3	763 295	11 500	1,5	797 445	9 485	1,2						
35 - 44	1 317 360	25 285	1,9	657 135	14 410	2,2	660 225	10 875	1,6						
45 - 54	941 060	35 685	3,8	465 550	22 580	4,9	475 510	13 110	2,8						
55 - 64	881 280	58 115	6,6	430 350	41 435	9,6	450 930	16 680	3,7						
65 - 74	584 335	82 790	14,2	268 320	58 345	21,7	316 015	24 450	7,7						
75 - 84	281 355	67 155	23,9	105 905	26 325	24,9	175 450	40 830	23,3						
85 +	51 770*	27 190	52,5*	--	5 085	--	36 840*	22 105	60,0*						
Manitoba, total	1 012 045	50 195	5,0	498 410	29 190	5,9	513 635	21 005	4,1						
Total, 0 - 14	221 355	1 750	0,8	113 515	1 215	1,1	107 845	535*	0,5*						
0 - 4	74 525	--	--	39 350	--	--	35 170	--	--						
5 - 9	72 415	1 035	1,4	37 650	655*	1,7*	34 765	--	--						
10 - 14	74 415	--	--	36 510	--	--	37 905	--	--						
Total, 15 +	790 690	48 445	6,1	384 900	27 975	7,3	405 790	20 470	5,0						
15 - 24	167 215	2 535	1,5	83 960	1 085	1,3	83 255	1 450	1,7						
25 - 34	174 970	2 650	1,5	86 530	1 470	1,7	88 440	1 180	1,3						
35 - 44	134 545	3 460	2,6	68 830	1 825	2,7	65 715	1 635	2,5						
45 - 54	96 120	3 920	4,1	47 780	2 350	4,9	48 335	1 575	3,3						
55 - 64	94 980	8 730	9,2	44 560	5 295	11,9	50 420	3 435	6,8						
65 - 74	76 950	12 785	16,6	34 670	7 945	22,9	42 275	4 840	11,4						
75 - 84	35 740	9 215	25,8	14 480	4 765	32,9	21 255	4 450	20,9						
85 +	10 165	5 150	50,7	4 080*	3 245	79,5*	6 085*	1 910	31,4*						

.../suite

Tableau A.1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (suite)

Groupe d'âge	Les deux sexes				Hommes			Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%		Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Saskatchewan, total	979 150	38 480	3,9		489 655	22 585	4,6	489 495	15 890	3,2
Total, 0 - 14	238 490	1 460	0,6		121 975	720	0,6	116 510	735	0,6
0 - 4	83 195	475*	0,6*		42 145	--	--	41 045	--	--
5 - 9	80 115	--	--		42 735	--	--	37 380	--	--
10 - 14	75 180	720	1,0		37 095	370*	1,0*	38 085	350*	0,9*
Total, 15 +	740 660	37 020	5,0		367 680	21 865	5,9	372 980	15 155	4,1
15 - 24	162 535	1 510	0,9		82 320	630*	0,8*	80 215	880	1,1
25 - 34	169 010	2 110	1,2		85 535	1 055	1,2	83 480	1 055	1,3
35 - 44	114 370	2 065	1,8		57 615	1 365	2,4	56 755	700	1,2
45 - 54	87 560	3 210	3,7		43 660	2 030	4,6	43 900	1 180	2,7
55 - 64	88 785	6 300	7,1		44 255	4 405	10,0	44 530	1 895	4,3
65 - 74	74 465	10 300	13,8		34 760	6 720	19,3	39 710	3 580	9,0
75 - 84	36 855	8 545	23,2		17 280	4 785	27,7	19 575	3 760	19,2
85 +	7 075	2 975	42,0		--	875	--	4 820*	2 100	43,6*
Alberta, total	2 323 910	71 100	3,1		1 171 390	42 905	3,7	1 152 520	28 195	2,4
Total, 0 - 14	555 175	4 235	0,8		284 800	2 660	0,9	270 375	1 575	0,6
0 - 4	202 980	2 055	1,0		104 085	1 575	1,5	98 895	480*	0,5*
5 - 9	181 675	1 270	0,7		90 790	520*	0,6*	90 885	750*	0,8*
10 - 14	170 520	910*	0,5*		89 920	565*	0,6*	80 595	--	--
Total, 15 +	1 768 735	66 865	3,8		886 590	40 245	4,5	882 145	26 620	3,0
15 - 24	400 010	3 030	0,8		200 685	1 565	0,8	199 325	1 465	0,7
25 - 34	476 360	6 195	1,3		241 880	3 050	1,3	234 480	3 145	1,3
35 - 44	332 260	7 955	2,4		170 135	4 420	2,6	162 125	3 540	2,2
45 - 54	213 965	6 735	3,1		109 110	4 555	4,2	104 855	2 180	2,1
55 - 64	173 475	12 735	7,3		87 305	8 645	9,9	86 175	4 095	4,8
65 - 74	113 890	14 610	12,8		51 615	9 390	18,2	62 275	5 215	8,4
75 - 84	50 845	12 160	23,9		21 795	6 575	30,2	29 050	5 585	19,2
85 +	7 930*	3 440	43,4*		--	2 045	--	--	1 395	--

.../suite

Tableau A.1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (suite)

Groupe d'âge	Les deux sexes			Hommes			Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Colombie-Britannique, total	2 823 170	112 495	4,0	1 399 885	66 065	4,7	1 423 290	46 430	3,3
Total, 0 - 14	582 720	4 245	0,7	299 125	2 590	0,9	283 600	1 655	0,6
0 - 4	202 000	1 305*	0,6*	114 900	705*	0,6*	87 095	--	--
5 - 9	191 285	1 695	0,9	90 105	940*	1,0*	101 180	755*	0,7*
10 - 14	189 440	1 245*	0,7*	94 115	945*	1,0*	95 325	--	--
Total, 15 +	2 240 450	108 250	4,8	1 100 760	63 475	5,8	1 139 690	44 775	3,9
15 - 24	430 610	4 540	1,1	216 915	1 955	0,9	213 695	2 585	1,2
25 - 34	493 255	8 595	1,7	242 660	5 615	2,3	250 595	2 975	1,2
35 - 44	434 960	5 610	1,3	222 320	2 585	1,2	212 640	3 025	1,4
45 - 54	284 875	12 860	4,5	143 525	9 010	6,3	141 350	3 850	2,7
55 - 64	272 760	22 260	8,2	132 045	15 320	11,6	140 710	6 945	4,9
65 - 74	209 785	24 330	11,6	95 195	15 405	16,2	114 590	8 925	7,8
75 - 84	98 430	22 195	22,5	43 835	11 465	26,2	54 595	10 730	19,7
85 +	15 775*	7 855	49,8*	--	2 115	--	11 510*	5 740	49,9*
Yukon, total	23 095	795	3,4	12 035	520	4,3	11 060	270	2,4
Total, 0 - 14	5 835	125*	2,1*	3 035	--	--	2 800	--	--
0 - 4	2 270	--	--	1 360*	--	--	905*	--	--
5 - 9	1 890	--	--	940*	--	--	950*	--	--
10 - 14	1 680	--	--	--	--	--	945*	--	--
Total, 15 +	17 255	665	3,9	8 995	480	5,3	8 260	185*	2,2*
15 - 24	3 830	--	--	1 920	--	--	1 915	--	--
25 - 34	5 395	110*	2,0*	2 655	105*	4,0*	2 735	--	--
35 - 44	3 915	175*	4,5*	2 185	130*	5,9*	1 735	--	--
45 - 54	2 125	--	--	1 190*	--	--	930*	--	--
55 - 64	1 165*	--	--	--	--	--	--	--	--
65 - 74	--	215	--	--	135*	--	--	--	--
75 - 84	--	--	--	--	--	--	--	--	--
85 +	--	--	--	--	--	--	--	--	--

.../suite

Tableau A1. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un ménage, selon le sexe, le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (fin)

Groupe d'âge	Les deux sexes			Hommes			Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Territoires du Nord-Ouest, total	51 425	1 375	2,7	26 810	870	3,2	24 615	505	2,1
Total, 0 - 14	17 060	195*	1,1*	8 770	--	--	8 290	--	--
0 - 4	6 385	--	--	3 455	--	--	2 930	--	--
5 - 9	5 655	--	--	2 605*	--	--	3 050	--	--
10 - 14	5 020	--	--	2 710*	--	--	2 305*	--	--
Total, 15 +	34 365	1 175	3,4	18 040	750	4,2	16 325	425	2,6
15 - 24	9 975	--	--	4 890	--	--	5 085	--	--
25 - 34	10 695	--	--	5 765	--	--	4 930	--	--
35 - 44	6 670	175*	2,6*	3 615	--	--	3 055	--	--
45 - 54	3 650	--	--	1 975*	--	--	1 675*	--	--
55 - 64	1 985*	190*	9,6*	--	--	--	--	--	--
65 - 74	--	190*	--	--	200*	--	--	--	--
75 - 84	--	225*	--	--	--	--	--	--	--
85 +	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau A2. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un établissement, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada

Groupe d'âge	Les deux sexes				Hommes			Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%		Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	255 090	113 395	44,5		91 060	37 305	41,0	164 030	76 090	46,4
0 - 14	2 870	420*	14,6*		1 730	--	--	1 140	315*	27,6*
Total 15+	252 220	112 975	44,8		89 325	37 200	41,6	162 890	75 775	46,5
15 - 24	6 860	1 735	25,3		3 925	860	21,9	2 935	875	29,8
25 - 34	11 055	2 390	21,6		7 150	1 575	22,0	3 900	815	20,9
35 - 44	8 790	2 040	23,2		5 285	1 215	23,0	3 505	825	23,5
45 - 54	8 765	1 845	21,0		4 985	1 080	21,7	3 780	765	20,2
55 - 64	16 860	3 690	21,9		9 555	1 920	20,1	7 305	1 770	24,2
65 - 74	36 495	11 885	32,6		16 460	5 825	35,4	20 035	6 060	30,2
75 - 84	86 925	39 705	45,7		25 230	12 995	51,5	61 695	26 710	43,3
85 +	76 465	49 685	65,0		16 735	11 730	70,1	59 730	37 950	63,5

Tableau A3. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un établissement, selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada

Groupe d'âge	Canada			Terre-Neuve			Île-du-Prince-Édouard		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	255 090	113 395	44,5	3 770	1 375	36,5	980	315	32,1
0 - 14	2 870	420*	14,6*	--	--	--	--	--	--
Total 15+	252 220	112 975	44,8	3 750	1 375	36,7	970	310	32,0
15 - 34	17 915	4 130	23,1	300	--	--	70	--	--
35 - 64	34 415	7 575	22,0	780	105*	13,5*	155	--	--
65 - 84	123 420	51 585	41,8	1 770	710	40,1	430	110	25,6
85 +	76 465	49 685	65,0	900	530	58,9	315	190	60,3
Groupe d'âge	Nouvelle-Écosse			Nouveau-Brunswick			Québec		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	6 155	2 550	41,4	6 080	2 885	47,5	67 675	30 420	45,0
0 - 14	195	--	--	--	--	--	--	--	--
Total 15+	5 965	2 535	42,5	6 080	2 885	47,5	67 040	30 420	45,4
15 - 34	410	85*	20,7*	285	--	--	5 250	1 645	31,3
35 - 64	1 045	165*	15,8*	1 135	260	22,9	11 345	3 075	27,1
65 - 84	2 700	1 175	43,5	2 815	1 340	47,6	34 515	15 095	43,7
85 +	1 805	1 110	61,5	1 840	1 240	67,4	15 930	10 605	66,6
Groupe d'âge	Ontario			Manitoba			Saskatchewan		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	97 335	42 235	43,4	10 220	4 675	45,7	10 675	5 235	49,0
0 - 14	1 190*	--	--	185*	--	--	--	--	--
Total 15+	96 145	41 910	43,6	10 035	4 660	46,4	10 545	5 235	49,6
15 - 34	6 255	1 060*	16,9*	830	290*	34,9*	655	265*	40,5*
35 - 64	11 345	2 205	19,4	1 315	295*	22,4*	1 260	355*	28,2*
65 - 84	47 630	18 805	39,5	4 555	1 915	42,0	5 020	2 195	43,7
85 +	30 915	19 840	64,2	3 330	2 160	64,9	3 610	2 420	67,0

Tableau A3. Population totale et personnes ayant une déficience auditive vivant dans un établissement, selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire, Canada (fin)

Groupe d'âge	Alberta			Colombie-Britannique			Yukon		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	21 505	9 390	43,7	30 505	14 250	46,7	90	20	22,2
0 - 14	--	--	--	--	--	--	30	--	--
Total 15+	21 295	9 365	44,0	30 255	14 225	47,0	60	20	33,3
15 - 34	1 310	--	--	2 510	--	--	20	--	--
35 - 64	2 305	615*	26,7*	3 695	490*	13,3*	5	--	--
65 - 84	10 680	4 050	37,9	13 235	6 160	46,5	30	15	50,0
85 +	7 000	4 445	63,5	10 815	7 135	66,0	--	--	--

Groupe d'âge	Territoires du Nord-Ouest		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	100	40	40,0
0 - 14	15	--	--
Total 15+	90	35	38,9
15 - 34	15	5	33,3
35 - 64	25	5	20,0
65 - 84	40	20	50,0
85 +	10	5	50,0

Tableau A4. Population totale et personnes ayant une déficience auditive, âgées de moins de 15 ans qui vivent dans un ménage, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada

Groupe d'âge	Les deux sexes				Hommes		Femmes		
	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%	Population totale	Ayant une déficience auditive	%
Total	5 322 315	47 970	0,9	2 728 855	26 610	1,0	2 593 465	21 360	0,8
Moins d'un an	382 235	1 560	0,4	204 385	1 060	0,5	177 850	500	0,3
1 an	322 180	1 225	0,4	161 380	755	0,5	160 800	470*	0,3*
2 ans	352 935	700	0,2	184 560	430*	0,2*	168 375	275*	0,2*
3 ans	364 545	4 150	1,1	184 345	1 865	1,0	180 205	2 280	1,3
4 ans	364 440	4 785	1,3	190 765	1 880	1,0	173 675	2 905	1,7
5 ans	363 855	2 780	0,8	192 025	2 140	1,1	171 825	645	0,4
6 ans	381 530	5 490	1,4	188 005	2 695	1,4	193 525	2 790	1,4
7 ans	334 650	1 915	0,6	162 715	1 045	0,6	171 935	870	0,5
8 ans	359 645	3 935	1,1	182 035	1 285	0,7	177 610	2 650	1,5
9 ans	333 240	4 440	1,3	162 890	3 025	1,9	170 350	1 415	0,8
10 ans	338 670	5 125	1,5	175 500	3 290	1,9	163 170	1 840	1,1
11 ans	360 685	2 845	0,8	181 905	1 455	0,8	178 785	1 390	0,8
12 ans	346 205	2 050	0,6	191 035	1 325	0,7	155 165	725	0,5
13 ans	324 580	1 360	0,4	164 490	670	0,4	160 095	690	0,4
14 ans	392 915	5 595	1,4	202 820	3 685	1,8	190 090	1 915	1,0

Annexe B

Plan d'échantillonnage

Plan d'échantillonnage

Facteurs du plan d'échantillonnage

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités comprend deux échantillons distincts : les ménages et les établissements. Un ménage se définit comme une personne ou un groupe de personnes (autre que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Il se compose habituellement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs, employés, etc. Il peut aussi se composer de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. L'échantillon des ménages comprenait également certains types de logements collectifs, comme les hôtels, les motels, les YMCA/YWCA et les résidences d'étudiants, dans les cas où les occupants n'avaient pas un autre lieu habituel de résidence. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Comme dans le cas du recensement, chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Les personnes vivant dans un ménage qui ont participé à l'ESLA ont été identifiées à partir des réponses à la question sur l'incapacité fournie dans le questionnaire complet du recensement de 1986, rempli par 20 % des ménages canadiens. Cette question était plutôt générale, et les recensés devaient indiquer s'ils étaient limités dans la nature ou l'importance de leurs activités par suite d'un problème de santé ou de leur état de santé. Cette question avait déjà été utilisée lors d'une enquête antérieure sur l'incapacité, et les résultats obtenus alors avaient révélé que la question permettait d'identifier la population ayant une incapacité grave et une partie de la population ayant une incapacité moins grave. Un certain nombre de personnes correspondant à cette dernière catégorie peuvent avoir répondu «Non» à la question posée lors du recensement.

On a alors sélectionné quelque 112 000 personnes qui ont répondu «Oui» à la question sur l'incapacité de façon à représenter les personnes de divers âges ayant une incapacité. Les questions posées portaient notamment sur le fait d'avoir de la difficulté à accomplir les activités quotidiennes ou d'être incapable de les accomplir et visaient à déterminer plus précisément si les personnes avaient des limitations chroniques dues à un problème de santé ou à leur état de santé. Ces questions relatives aux activités quotidiennes (désignées dans le reste du texte par l'expression «questions de sélection») permettaient également d'identifier la nature et la gravité de l'incapacité de la personne. Environ 22 040 personnes sur les 112 000 ayant déclaré, dans le questionnaire du recensement, être limitées dans leurs activités quotidiennes ont, à l'occasion du suivi subséquent, dit n'avoir aucune difficulté à accomplir aucune de leurs activités quotidiennes. Comme une telle

réponse indiquait que la personne ne souffrait pas d'une limitation (ou d'une incapacité) chronique, ces répondants ont été exclus des estimations relatives à la population ayant une incapacité. Sur les 112 000 personnes, il y avait à peu près 11 735 non-répondants.

Étant donné le risque que, parmi les personnes ayant une incapacité moins grave, certaines aient pu répondre «Non» à la question sur l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement, on a sélectionné 72 500 de ces répondants pour les interviewer par téléphone et leur poser les mêmes questions de sélection. Environ 3 910 personnes ont répondu «Oui» à ces questions et elles ont donc été incluses dans l'enquête à titre de personnes ayant une incapacité. Il convient de souligner que, comme on pouvait s'y attendre, une analyse subséquente des données a révélé que ces 3 910 personnes étaient plus jeunes et avaient une incapacité moins grave, de sorte qu'elles étaient moins limitées dans leurs activités en raison de leur incapacité que les personnes qui ont répondu «Oui» à la question relative à l'incapacité posée dans le questionnaire du recensement. Sur les 72 500 personnes, il y avait à peu près 5 270 non-répondants.

On peut obtenir une description plus détaillée du plan d'échantillonnage et des différences entre les deux échantillons de ménages en communiquant avec l'équipe du Programme des enquêtes postcensitaires ou en s'adressant au personnel des bureaux régionaux de Statistique Canada¹.

Un échantillon d'environ 20 000 personnes résidant dans des établissements offrant des soins médicaux a également été sélectionné afin d'assurer que toutes les personnes ayant une incapacité sont bien représentées dans l'échantillon final.

Les cinq genres d'établissements compris dans l'ESLA sont :

- les orphelinats et les foyers pour enfants;
- les centres de soins spéciaux et les établissements pour personnes âgées et malades chroniques;
- les hôpitaux généraux;
- les hôpitaux psychiatriques; et
- les centres de traitement et les établissements pour handicapés physiques.

Le recensement de la population de 1986 a permis de dresser une liste d'établissements, à partir de laquelle on a choisi un échantillon dans chaque province, selon le genre et la taille des établissements.

1. *Jean-Pierre Morin, Méthodologie de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités dans les institutions, Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales, Ottawa, octobre 1988.*

Pour chacun des établissements choisis, on a établi un échantillon de résidents selon la liste fournie par l'établissement. Cette liste comprenait les résidents qui vivaient, au 1^{er} mars 1987, dans l'établissement et qui avaient demeuré dans un établissement pendant une période continue de six mois ou plus.

Les données que contient la présente publication ont été pondérées de façon à avoir une estimation de l'ensemble de la population ayant une incapacité. Le tableau ci-après donne à l'utilisateur une idée générale de la répartition de cette population selon le type d'échantillon.

Nombre de personnes ayant une incapacité selon le type d'échantillon		
	Nombre	%
1. Échantillon des ménages		
• «Oui» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 835 980	55,3
• «Non» à la question du recensement relative à l'incapacité	1 233 620	37,2
2. Échantillon des établissements	247 275	7,5
3. TOTAL	3 316 875	100,0

Qualité des données

Toutes les statistiques obtenues à partir de la base de données de l'ESLA sont des estimations fondées sur une enquête probabiliste menée auprès d'une fraction seulement de la population canadienne (environ 1 personne sur 25 dans la strate des personnes ayant répondu «Oui» et 1 personne sur 300 dans la strate des personnes ayant répondu «Non»). Par conséquent, ces statistiques sont susceptibles d'erreurs qu'on peut regrouper en deux catégories : les erreurs qui sont dues à l'échantillonnage et celles qui ne le sont pas.

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre une estimation dérivée de l'échantillon et celle qui aurait été obtenue par un recensement de la population utilisant les mêmes procédures de collecte de données. Dans le cadre d'un sondage probabiliste tel que l'ESLA, on peut estimer cette erreur à partir des données de l'enquête. La mesure de l'erreur utilisée est l'écart-type de l'estimation. Des données ont été supprimées dans les tableaux lorsque l'erreur d'échantillonnage d'une estimation est supérieure à 25 % de l'estimation elle-même. Dans de tels cas, le symbole «--» est imprimé dans la case correspondante du tableau. Lorsque l'erreur estimée se situe entre 16,5 % et 25 %, l'estimation correspondante est accompagnée du symbole «*» dans le tableau. Il convient d'utiliser ces estimations avec prudence.

Toutes les autres formes d'erreurs (erreurs d'observation, de réponse, de traitement et de non-réponse) sont des erreurs qui ne sont pas dues à l'échantillonnage. En général, il est difficile d'identifier et d'évaluer l'importance de plusieurs de ces erreurs.

Les erreurs d'observation se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Dans le cas de l'ESLA, l'intégration de l'enquête à la structure du recensement de la population a permis de réduire grandement ce type d'erreur. Seuls un certain nombre de réserves indiennes et de logements collectifs n'ont pas été considérés dans le processus d'échantillonnage, mais leur importance est négligeable au niveau de la population totale. Par conséquent, les erreurs d'observation ne devraient pas avoir d'influence significative sur les données de l'ESLA.

Toute enquête statistique souffre d'un certain pourcentage de non-réponse parmi l'échantillon sélectionné. La non-réponse est totale lorsque, pour une raison ou une autre, une personne choisie n'a pu être interviewée pour les fins de l'enquête. La non-réponse est partielle lorsque seulement une partie du questionnaire a été remplie. L'erreur due à la non-réponse dépend du niveau et, surtout, des différences qui peuvent exister entre les caractéristiques de l'échantillon des répondants et celles de l'échantillon des non-répondants. En principe, plus ces différences sont marquées, plus l'impact sur l'exactitude des estimations sera grand.

En ce qui concerne l'ESLA, le taux de réponse obtenu (90%) se compare favorablement au taux habituellement observé dans ce type d'enquête. De plus, diverses mesures ont été mises en oeuvre pour diminuer le biais causé par le nombre de non-réponses, notamment en ajustant les données à la répartition de certaines caractéristiques démographiques obtenues par le recensement. Le taux de réponse était également élevé pour la plupart des questions particulières. Dans les tableaux, les non-réponses apparaissent comme «Indéterminé» ou «Non déclaré».

Annexe C

Définitions

Définitions

Activité

Activité sur le marché du travail des personnes en âge de travailler qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, faisaient partie de la population active occupée ou de la population active en chômage. Les autres personnes, en âge de travailler, qui n'étaient ni occupées ni en chômage sont classées dans la catégorie des inactifs. Les données sont disponibles pour les personnes âgées de 15 à 64 ans, à l'exclusion des résidents d'établissements.

Âge au début de la déficience

L'un des critères d'évaluation des effets de la déficience auditive est l'âge où elle s'est manifestée : l'âge au début de la déficience. L'âge au début de la déficience correspond à l'âge qu'avaient les personnes au début de leur déficience auditive, c'est-à-dire la date où l'on a pour la première fois remarqué une réduction d'acuité auditive.

Appareils de télécommunication pour malentendants

Dispositif permettant de transmettre par voie téléphonique de l'information dactylographiée et au destinataire de l'imprimer, rendant ainsi possible aux personnes incapables d'entendre ou de parler la communication par voie téléphonique.

Causes

Le même degré de déficience auditive peut avoir des causes diverses. L'ESLA a donc posé des questions additionnelles afin de déterminer pourquoi le répondant avait des problèmes d'audition. Lorsque des causes multiples étaient évoquées, on retenait la cause évoquée pour expliquer la difficulté d'entendre ce qui se dit au cours d'une conversation avec une autre personne.

Chômeurs(euses)

Personnes qui, pendant la semaine précédant le recensement :

- a) étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou
- b) avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c) avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Les données sont disponibles pour les adultes âgés de 15 à 64 ans, à l'exclusion des résidents d'établissements.

Déficiences auditives

Expression générique désignant toute réduction d'acuité auditive. On la préfère à «sourd» ou à «malentendant» pour deux raisons : a) manque de définitions reconnues de ces termes et b) leur non-usage par l'ESLA. De même, on évite d'utiliser le terme «perte» puisque ce terme porte sur l'habileté de détecter des sons et non pas sur l'habileté de les distinguer. Dire de l'ouïe qu'elle est déficiente reflète donc mieux la gamme des affections visées par l'ESLA.

L'expression «déficiente auditive» a des significations diverses. Elle peut désigner la capacité réduite d'entendre des sons de toutes sortes, de basse ou de haute fréquence, ou la voix humaine. Vu l'importance de la communication parlée dans notre société, l'ESLA met l'accent sur la capacité d'entendre et de comprendre la parole. La déficience auditive peut nuire à la compréhension bien qu'on sache que quelqu'un parle. Elle peut toutefois aller jusqu'à la surdité totale, ce qui n'empêche pas de comprendre en partie ce que dit un interlocuteur si l'on suit le mouvement de ses lèvres. Pour nos besoins, l'expression se réfère tout autant à la capacité d'entendre qu'à celle de comprendre ce qui est dit.

Degré de déficience auditive

La déficience auditive désigne tout aussi bien des troubles mineurs de l'ouïe que l'incapacité totale de communiquer en faisant usage de l'ouïe. L'ESLA détermine le degré de déficience auditive en posant deux questions sur la capacité de soutenir une conversation :

- Éprouvez-vous des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne ?
- Éprouvez-vous des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation en groupe avec au moins trois autres personnes ?

À chacune s'ajoute la question complémentaire suivante, qui vise à déterminer s'il s'agit d'une réduction d'acuité auditive partielle ou totale :

- Êtes-vous totalement incapable de le faire ?

Les réponses à ces questions ont permis d'établir l'échelle de déficience auditive suivante :

Catégorie I : Personnes qui disent n'avoir aucune difficulté à entendre ce que dit une autre personne mais avoir un peu de difficulté à entendre ce qui se dit dans un groupe.

Catégorie II : Personnes qui disent avoir un peu de difficulté à entendre ce que dit une autre personne et avoir un peu de difficulté à entendre ce qui se dit dans un groupe.

Catégorie III : Personnes qui disent être incapables d'entendre ce que leur dit une autre personne lors d'une conversation.

Ind. : Désigne toute personne ayant une déficience auditive dont on ne peut mesurer le degré de déficience auditive en l'absence de réponses clés aux quatre questions de l'ESLA.

Il est certes intéressant de comparer les personnes ayant une déficience auditive selon leur degré de déficience, mais elles se distinguent également selon d'autres variables clés. Leur composition géographique — milieu urbain ou rural, province ou territoire — la présence d'autres limitations et l'âge au début de la déficience varient pour chaque catégorie. Ces facteurs peuvent brouiller les comparaisons (par exemple, le taux d'activité, l'emploi et la rémunération) si l'on n'attribue les écarts observés qu'à la seule déficience auditive.

Famille de recensement

Désigne une famille époux-épouse (avec ou sans enfants jamais mariés, peu importe leur âge) ou un parent seul (peu importe son état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) vivant dans le même logement. Aux fins du recensement, les personnes vivant en union libre sont considérées comme «actuellement mariées», peu importe leur état matrimonial légal; elles figurent donc comme une famille époux-épouse dans la plupart des tableaux sur la famille de recensement.

Incapacité

«Dans le contexte de l'expérience de la santé, l'incapacité est toute réduction ou absence (résultant d'une déficience) de la capacité d'exécuter une activité de la manière ou dans la plénitude considérée comme normale par un être humain»¹

Avec le développement de la Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, l'Organisation mondiale de la santé a établi un cadre à l'intérieur duquel on peut mesurer la conséquence d'une maladie. Le concept d'«incapacité» a été mis en application par le biais d'une série de questions connues comme les «activités quotidiennes»².

1. Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, *Organisation mondiale de la santé, Genève, 1980, p. 143.*
2. Mesurer l'incapacité, *Étude spéciale n° 5, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, 1982.*

Dans le cadre de la base de données nationale sur l'incapacité, l'approche des limitations fonctionnelles a été utilisée pour la population adulte (âgée de 15 ans et plus) à l'aide d'une version modifiée des questions portant sur les «activités quotidiennes». Les personnes ne sont pas considérées comme ayant une incapacité si elles utilisent un appareil spécial qui élimine complètement la limitation : par exemple, une personne utilisant une prothèse auditive et déclarant qu'il n'y a aucune limitation lorsqu'elle l'utilise ne serait pas incluse dans la base de données. La notion de durée a également été considérée comme paramètre additionnel : la limitation devait être présente pour au moins six mois, c'est-à-dire qu'elle avait duré ou devait durer au moins six mois.

Pour les enfants âgés de moins de 15 ans, l'ESLA a fait appel à une approche générale des limitations ainsi qu'à une liste d'affections chroniques et à une autre concernant les appareils spéciaux. Une réponse positive à l'une ou l'autre de ces trois catégories indiquait une incapacité.

Lecture labiale ou de la parole

L'usage d'indices visuels produits par l'interlocuteur aide à comprendre ce qui est dit. La majeure partie de l'information non auditive vient du mouvement des lèvres (d'où l'expression «lecture labiale») mais les gestes, la posture et le contexte aident aussi à déterminer ce que dit un interlocuteur lorsque ses mots sont confus ou noyés dans le bruit.

Nature de l'incapacité

- Mobilité :** limitation dans la capacité de marcher, de se déplacer d'une pièce à l'autre, de transporter un objet sur dix mètres ou de se tenir debout pendant de longues périodes.
- Agilité :** limitation dans la capacité de se pencher, de s'habiller ou de se déshabiller, de se mettre au lit et de sortir du lit, de se couper les ongles d'orteils, de se servir de ses doigts pour saisir ou manier un objet, d'atteindre quelque chose ou de couper ses aliments.
- Vision :** limitation dans la capacité de lire les caractères ordinaires d'un journal ou de voir quelqu'un à quatre mètres, même avec des verres.
- Audition :** limitation dans la capacité d'entendre ce qui se dit lors d'une conversation avec une personne, ou au cours d'une conversation en groupe avec au moins trois autres personnes ou plus, même en portant une prothèse auditive.
- Parole :** limitation dans la capacité de parler et d'être compris.

Autre : limitation à cause de difficultés d'apprentissage ou à cause d'un désordre mental, émotif ou psychiatrique, ou à cause d'un retard de développement.

Inconnue : limitation dont la nature n'est pas spécifiée.

Personnes occupées

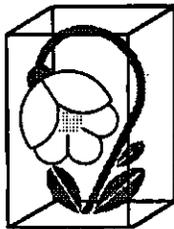
Personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement :

- a) avaient fait un travail quelconque, à l'exclusion des travaux ménagers, des travaux d'entretien ou des réparations dans leur propre logement et du travail bénévole; ou
- b) étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise à cause d'un conflit de travail à leur lieu de travail, d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, ou encore pour d'autres raisons.

Les données sont disponibles pour les adultes âgés de 15 à 64 ans, à l'exclusion des résidents d'établissements.

Annexe D

Produits et publications de l'ESLA



Produits et publications de l'ESLA

Publications non cataloguées

Le Guide de l'utilisateur de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités explique le contexte de l'ESLA, résume la méthodologie employée, reproduit les questionnaires de l'Enquête et présente une liste de certaines variables du recensement ainsi que les modalités de commande de totalisations via le Service de données personnalisées de l'ESLA. Cette publication est gratuite.

*

L'incapacité et le marché du travail - Une analyse des personnes inactives ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), fait ressortir les principaux facteurs associés à l'inactivité élevée des personnes ayant une incapacité et faisant face à des limitations. Ce rapport fait surtout des comparaisons entre les personnes ayant une incapacité qui étaient actives et celles qui étaient inactives. Le texte (sauf les tableaux) est disponible sur cassette.

*

Profil de trois catégories de personnes ayant une incapacité, par Gary L. Cohen (15 \$), examine la population ayant une incapacité sous trois angles : les personnes qui ne sont pas limitées au travail par leur affection ou leur problème de santé, celles qui le sont mais qui peuvent travailler et celles qui sont totalement incapables de travailler. L'auteur y fait ressortir les différences et les ressemblances qui existent entre les trois catégories. Le texte (sauf les tableaux) est disponible sur cassette.

* * * *

Publications cataloguées

Faits saillants : Personnes ayant une incapacité au Canada (numéro 82-602 au catalogue, 25 \$, 30 \$ à l'extérieur du Canada) renferme les données relatives à certains groupes d'âge pour le Canada, les provinces et les territoires. On y trouve des données sur les personnes vivant dans un ménage ainsi que de l'information sur la nature et la gravité de l'incapacité, les habitudes de vie, les frais supplémentaires, le revenu et les obstacles auxquels font face les personnes ayant une incapacité dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.

*

Les profils infraprovinciaux/infraterritoriaux renferment des données de l'ESLA semblables à celles présentées dans la publication 82-602 mentionnée ci-dessus, mais à un niveau géographique plus détaillé.

Chaque profil renferme des données se rapportant à certaines régions métropolitaines de recensement (s'il y a lieu) ainsi que des données pour certaines municipalités ou certains groupements de municipalités. Cette série comprend des :

Données infraprovinciales pour...

	N° au cat.
Terre-Neuve	82-603
Île-du-Prince-Édouard	82-604
Nouvelle-Écosse	82-605
Nouveau-Brunswick	82-606
Québec	82-607
Ontario	82-608
Manitoba	82-609
Saskatchewan	82-610
Alberta	82-611
Colombie-Britannique	82-612

Données infraterritoriales pour...

Yukon	82-613
Territoires du Nord-Ouest	82-614

Les publications se vendent 26 \$ l'exemplaire (31 \$ à l'extérieur du Canada) sauf celles de l'Ontario et du Québec, qui coûtent 30 \$ chacune (36 \$ à l'extérieur du Canada). La série complète vous est offerte à prix réduit, soit 256 \$.

*

Rapports thématiques spéciaux - Une série de six rapports : aussi disponibles sur cassette. La série comprendra :

1. Obstacles auxquels font face les personnes âgées ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analyse les caractéristiques des personnes âgées ayant une incapacité vivant dans les établissements et de celles vivant dans les ménages. Pour la première fois au Canada, un rapport analyse en profondeur l'ampleur des obstacles à l'autonomie et les réalisations en matière de soutien des personnes âgées ayant une incapacité.

On y documente les défis que doivent relever les personnes âgées ayant une incapacité aux chapitres du revenu, de l'éducation, du transport, des loisirs et des divertissements, de l'accessibilité au logement ainsi que de la disponibilité d'appareils, de dispositifs, de services et de soutiens spéciaux. Numéro 82-615 au catalogue, volume 1, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autre pays).

2. Certaines conséquences socio-économiques de l'incapacité pour les femmes au Canada

Ce rapport met l'accent sur la scolarité, les caractéristiques de leur participation à la population active et le revenu des femmes ayant une incapacité. On y compare ce segment de la population aux hommes ayant une incapacité et aux hommes et femmes n'ayant pas d'incapacité. Numéro 82-615 au catalogue, volume 2, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autre pays).

3. La cécité et la déficience visuelle au Canada

Ce rapport analyse les données de l'ESLA se rapportant aux personnes atteintes de déficience visuelle selon la province, l'âge au début de la déficience, le sexe ainsi que la gravité et la cause de l'incapacité. On y compare les personnes atteintes d'une déficience visuelle avec la population voyante selon des variables telles que l'état matrimonial, la structure de la famille, la scolarité, l'emploi et le revenu, et la participation à des activités de loisir. Numéro 82-615 au catalogue, volume 3, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autre pays).

4. Loisirs et habitudes de vie des personnes ayant une incapacité au Canada

Ce rapport analyse les loisirs et les habitudes de vie des personnes ayant une incapacité et souligne certains aspects de la fréquence de leur participation à des activités telles que les visites à des amis, les discussions au téléphone, le magasinage, etc., de même que les obstacles qui entravent l'exercice de ces activités. On y examine aussi les services de soutien que reçoivent et/ou dont ont besoin ces personnes dans la conduite de leurs activités quotidiennes. Numéro 82-615 au catalogue, volume 4, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autre pays).

5. La déficience auditive au Canada

Ce rapport analyse les données de l'ESLA portant sur les Canadiens déficients auditifs vivant dans un ménage. On y traite de la gravité et de la cause de la déficience auditive selon les variables de l'âge au début de l'incapacité et du sexe. Y sont également analysés l'utilisation d'appareils spéciaux, ainsi que le nombre d'autres incapacités et leur nature. Une comparaison y est faite entre la population déficiente auditive et la population non déficiente auditive sous l'angle de variables telles que l'état matrimonial, la structure familiale, la scolarité, l'emploi et le revenu. Numéro 82-615 au catalogue, volume 5, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autre pays).

6. Profil des personnes ayant une incapacité et vivant dans un établissement de santé au Canada

Ce rapport trace le profil des adultes ayant une incapacité qui vivent dans les établissements de santé. On y examine et compare ces personnes avec leurs pairs vivant dans les ménages selon la gravité, la nature et les causes sous-jacentes des incapacités dont elles sont atteintes. L'analyse porte entre autres sur les frais supplémentaires, la mobilité et les sources de l'aide reçue pour certaines activités. Numéro 82-615 au catalogue, volume 6, 35 \$ (42 \$ US États-Unis, 49 \$ US autre pays).

* * * *

Service de données personnalisées de l'ESLA

Le Service de données personnalisées de l'ESLA permet aux utilisateurs de bien cerner leurs besoins en matière de données sur les personnes ayant une incapacité. Moyennant l'aide d'un conseiller technique de l'ESLA, ces besoins se transforment en tableaux ou en rapports analytiques (prix négociables).

L'ESLA peut vous renseigner sur des villes, de grandes municipalités ou des groupements de municipalités de moindre envergure. Au besoin, le Service des données personnalisées de l'ESLA regroupera des régions géographiques de façon à combler vos exigences particulières.

Fichiers de microdonnées

Le premier fichier de microdonnées renferme environ 132 000 enregistrements non identifiables de répondants adultes âgés de 15 ans et plus (71 900 adultes ayant une incapacité et 60 000 adultes n'ayant pas d'incapacité) vivant dans les ménages. Les totalisations sont disponibles à l'échelle canadienne, provinciale et territoriale et pour huit régions métropolitaines de recensement (RMR) : St. John's, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver. Tout enregistrement non compris dans l'une de ces RMR sera accompagné d'un code de désignation géographique (urbaine ou rurale).

Ce fichier de microdonnées coûte 3 000 \$. Chaque fichier est accompagné d'une documentation intégrale, en l'occurrence un cliché d'articles et une description complète des 553 variables. Il est possible d'utiliser des progiciels statistiques courants tels que SPSS et SAS afin de produire des totalisations à partir de ce fichier.

*

Le deuxième fichier de microdonnées contient environ 17 400 enregistrements non identifiables d'adultes âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité vivant dans les établissements de santé. Dans le cas de ce fichier, les totalisations sont disponibles pour le Canada (sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) et les provinces et selon deux types d'établissements : les centres et établissements de soins spéciaux pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'une maladie chronique, et les autres établissements. Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 500 \$.

*

Le troisième fichier de microdonnées comprend environ 35 160 enregistrements non identifiables d'enfants âgés de 14 ans et moins vivant dans un ménage et ayant une incapacité/n'ayant pas d'incapacité. Les totalisations sont disponibles pour le Canada et les régions, soit l'Est, le Québec, l'Ontario et l'Ouest (incluant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest). Ce fichier de microdonnées (documentation intégrale comprise) coûte 1 000 \$.

Annexe E
Bibliographie

Bibliographie

Brown, S.C., «Etiological trends, characteristics, and distributions», dans *Deaf children in America* publié sous la direction de A.N. Schildroth et M.A. Karchmer, Little Brown and Company, Boston, 1986.

Brown, S.C., D.R. Hotchkiss, T.E. Allen, J.D. Schein, et D.L. Adams (1989). *Current and future needs of the hearing impaired elderly population*. GRI Monograph Series A, No. 1. Washington, DC: Gallaudet Research Institute, Gallaudet University.

LaPlante, M.P. (1988). *Data on disability from the National Health Interview Survey, 1983-85*. Washington, DC: National Institute on Disability and Rehabilitation Research.

Miller, M.H. et J.D. Schein (1987). «Improving consumer acceptance of hearing aids». *The Hearing Journal*, 40(10), 25-32.

Morin, Jean-Pierre. (1987). *Méthodologie de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités dans les institutions*. Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes sociales. Ottawa.

Organisation de coopération et de développement économiques. (1982). *Mesurer l'incapacité*, Étude spéciale n° 5. Paris.

Organisation mondiale de la santé. (1980). *Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps*. Genève.

Schein, J.D. (1973). «Hearing disorders», dans *Epidemiology of neurologic and sense organ disorders*, publié sous la direction de L.T. Kurland, J.F. Kurtzke et I.D. Goldberg, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Schein, J.D. et M.T. Delk (1974). *The deaf population of the United States*. Silver Spring, MD: National Association of the Deaf.

Schildroth, A.N. et M.A. Karchmer (Eds.) (1980). *Deaf children in America*. Boston: Little Brown & Company.

Statistique Canada, Division de la démographie. (1990). *Estimations annuelles postcensitaires de la population suivant l'état matrimonial, l'âge, le sexe et composantes de l'accroissement, Canada, provinces et territoires*, 1^{er} juin 1989, numéro 91-210 au catalogue, volume 7. Ottawa.

Welsh, W.A., G.G. Walter et D. Riley (1989). «Providing deaf people with the opportunity for a degree: Benefits to individual and society». *Journal of the American Deafness and Rehabilitation Association*, 23(1), 7-13.

Welsh, W.A. et G.G. Walter (1988). «The effect of postsecondary education on the occupational attainment of deaf adults». *Journal of the American Deafness and Rehabilitation Association*, 22(1), 14-22.